

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2977

17 décembre 2008

SOMMAIRE

Alzette Shipping S.A.	142869	HSH Investment Management S.A.	142894
Angelo Borgia Trading S.A.	142863	Immo-Light	142873
Arobace S.A.	142863	Incatrust	142891
Aurinter S.A.	142851	Infashion Sud, Sàrl	142860
Ballone S.à r.l.	142863	International UPM S.A.	142850
Baroni Impex S.à.r.l.	142855	JPMorgan GEOPF Luxembourg (France) Holding S.à r.l.	142864
Bechtel Enterprises Energy S.à r.l.	142856	Kinase Holding S.A.	142859
Berto S.à r.l.	142861	La Jolla Capital Management S.à r.l.	142896
Binter S.A.	142851	Les Pieds dans le Plat S.à r.l.	142853
Bucomex S.à r.l.	142868	Les Pieds dans le Plat S.à r.l.	142857
Cedinvest SPF S.A.	142852	L.O. -Invest	142850
Ceramsol S.à r.l.	142895	Lux Sports S.à r.l.	142863
Clerbaut Automobiles S.à r.l.	142861	Macotec S.A.	142857
Clinder S.A.	142855	medi-tech S.A.	142855
Deepinvest S.A.	142862	M.lux S.A.	142852
Delux G.m.b.H.	142863	Nérée S.A.	142875
Dépann' Auto S.à r.l.	142894	Nevio S.à.r.l.	142863
Deutsche Grundbesitz und Immobilien 2 GmbH	142854	Ofilux Finance S.à.r.l.	142893
Deutsche Grundbesitz und Immobilien 3 GmbH	142854	P.N. Seafood S.A.	142856
Deutsche Grundbesitz und Immobilien GmbH	142853	Promovillas S.A.	142858
Dicotrans S.à r.l.	142863	Prosperity Company S.A.	142876
Distri-Group	142863	Ring Investment S.A.	142861
Due Esse S.A.	142874	Scooter Holding Partners 1	142877
Entreprise de Toitures Pick Succ. Huynen	142856	Sherbourne Holding S.à r.l.	142879
Esther Eight S.à r.l.	142860	Silver Spring Holding S. à r. l.	142858
Europlâtre S.à r.l.	142862	S&M 4 S.à r.l.	142872
Fausis S.A.	142850	Solucom S.A.	142860
GEOPF St George's Retail Park S.à r.l. ...	142864	Spanimmo	142892
H2O International Company S.à r.l.	142871	Steiner Montage S.A.	142858
Horizon 5 S.à r.l.	142853	Talk finance S.à.r.l.	142896
HRE Investment Holdings FSO S.à r.l. ...	142857	Tandem 2 Sàrl	142859
HSH Investment Management S.A.	142854	Teamworker S. à r. l.	142878
		THIEL Romain	142859
		Zens & Cie	142862

International UPM S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 67.487.

Fausis S.A., Société Anonyme (en liquidation).

R.C.S. Luxembourg B 67.834.

CLOTURES DE LIQUIDATION

- La société anonyme INTERNATIONAL UPM SA, dont le siège social à L-1840 Luxembourg, 11A, boulevard Joseph II a été dénoncé en date du 30 juin 2004

N° RCS B 67.487 (en liquidation)

- La société anonyme FAUSIS SA, dont le siège social à L-1420 Luxembourg, 15-17, avenue Gaston Diederich a été dénoncé en date du 1^{er} juin 2004

N° RCS B 67.834 (en liquidation)

«Par jugement du 23 octobre 2008, le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg, 6^e Chambre, siégeant en matière commerciale, après avoir entendu le Juge-Commissaire en son rapport oral, le liquidateur et le Ministère Public en leurs conclusions, déclare closes pour absence d'actif les opérations de liquidation des sociétés susmentionnées et met les frais à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Maître Isabelle PETRICIC-WELSCHEN.»

Le liquidateur

Référence de publication: 2008141845/318/27.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00209. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 3 novembre 2008, réf. LSO-CW00210. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080166642) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

(080166644) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 novembre 2008.

L.O. -Invest, Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 75.002.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue au siège social en date du 29 octobre 2008

L'Assemblée Générale a décidé de nommer aux postes administrateurs:

- Mademoiselle Candice De Boni, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;
- Madame Sonia Baldan, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg;

Jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

L'Assemblée Générale a décidé de reconduire le mandat de Sandrine van Waveren, ayant son adresse professionnelle au 412F, route d'Esch, L-1030 Luxembourg jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

L'Assemblée a décidé de nommer à la fonction de Commissaire aux Comptes la société FIN-CONTROLE S.A., ayant son siège Social au 12, rue Guillaume Kroll, L-1882 jusqu'à la prochaine Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de la société au 31 décembre 2008.

L'Assemblée a décidé de transférer, avec effet immédiat, le Siège Social de la Société du 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-1471 Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Pour L.O.-INVEST

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008148777/1005/27.

Enregistré à Luxembourg, le 17 novembre 2008, réf. LSO-CW05499. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080175044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Aurinter S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 26.792.

Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 19 novembre 2008

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23, avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs personnes physiques suivants de la Société comme suit:

* Monsieur Pierre MESTDAGH, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

* Mademoiselle Noëlle PICCIONE, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

* Monsieur François MESENBURG, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

- Le Conseil d'Administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à LUXEMBOURG (L-1882).

Certifié sincère et conforme

AURINTER S.A.

N. PICCIONE / P. MESTDAGH

Administrateur / Administrateur, Président du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008150462/795/27.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00493. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080177844) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

Binter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.

R.C.S. Luxembourg B 18.671.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de carence tenue le 17 juin 2008

Deuxième résolution

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Claude SCHMITZ, conseiller fiscal, demeurant professionnellement 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Monsieur Thierry FLEMING, expert-comptable, demeurant professionnellement 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg et Monsieur Guy HORNICK, expert-comptable, demeurant professionnellement 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, pour une nouvelle période d'une année qui se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Monsieur Claude SCHMITZ, est nommé Président du Conseil d'Administration pour une période d'une année qui se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Troisième résolution

L'Assemblée renouvelle le mandat du Commissaire, «AUDIEX S.A.», avec siège social au 57, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, pour une nouvelle période d'une année qui se terminera lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2009.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

BINTER S.A., Société Anonyme

SGBT AGENT DOMICILIATAIRE

Signatures

Référence de publication: 2008152038/45/27.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04969. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179103) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Cedinvest SPF S.A., Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 30.192.

—
Extrait des résolutions du Conseil d'Administration du 11 septembre 2008

- Le Conseil d'administration décide de transférer le siège social de la Société du 23 avenue Monterey à LUXEMBOURG (L-2086) au 412F route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086) à compter de ce jour.

- Le Conseil d'administration prend acte de la modification, à compter de ce jour, de l'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la Société comme suit:

* Madame Ariane VIGNERON, employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

* Madame Valérie DI BARTOLOMEO employée privée, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à LUXEMBOURG (L-2086)

-Le Conseil d'administration prend acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux comptes de la Société, ayant son siège social désormais situé au 12 rue Guillaume Kroll, Bâtiment F à LUXEMBOURG (L-1882).

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Certifié sincère et conforme

CEDINVEST SPF S.A.

V. DI BARTOLOMEO / A. VIGNERON

Administrateur / Administrateur, Présidente du Conseil d'Administration

Référence de publication: 2008148778/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 24 octobre 2008, réf. LSO-CV07328. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080175054) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 novembre 2008.

M.lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 4, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 73.565.

—
Extraits des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue de façon extraordinaire en date du 04 avril 2008

4^{ème} Résolution

L'Assemblée Générale accepte la démission avec effet immédiat de Monsieur Roberto DI CARLO et de PRIVATE TRUSTEES S.A. de leur poste d'Administrateurs.

Elle nomme avec effet immédiat, Monsieur Mirko LA ROCCA et Monsieur Davide MURARI, tous deux demeurant au 4, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en remplacement des Administrateurs démissionnaires.

L'Assemblée Générale accepte la démission avec effet immédiat de HRT REVISION S.A. de son poste de Commissaire aux Comptes de la société. Elle décide de nommer, avec effet immédiat, Madame Francesca DOCCHIO demeurant au 18, avenue de la Porte Neuve, L-2227 Luxembourg, au poste de Commissaire aux Comptes.

Le mandat des nouveaux Administrateurs et du nouveau Commissaire aux Comptes prendront fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013.

L'Assemblée décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Fabrizio PENSO jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour M. LUX S.A.

SELLA BANK Luxembourg S.A.

Le domiciliataire

Signature

Référence de publication: 2008152029/1494/28.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00436. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179394) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Deutsche Grundbesitz und Immobilien GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 116.114.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2008.
FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008152992/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW08969. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179818) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Les Pieds dans le Plat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 108.451.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.
FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008152993/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00749. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179815) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Horizon 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.
R.C.S. Luxembourg B 104.160.

Resolution of an Extraordinary General Meeting by the manager(s) of the Company, taken at a meeting in Luxembourg on 15 September 2008

Resolution

The manager(s) of the Company RESOLVED to move the registered office of the Company from 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, to 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

With no other matters on the agenda the meeting was closed.

MODERN TREUHAND S.A.
Peter Engelberg

Résolution de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société, qui a eu lieu au Luxembourg le 15 septembre 2008

Résolution

L'Assemblée Générale décide d'approuver le transfert du siège social de la société du 11, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg.

Aucun autre point n'étant porté à l'agenda, l'assemblée a été clôturée.

MODERN TREUHAND S.A.
Peter Engelberg

Référence de publication: 2008152314/1369/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09555. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179443) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Deutsche Grundbesitz und Immobilien 3 GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 131.283.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2008.

FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008152990/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW08971. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Deutsche Grundbesitz und Immobilien 2 GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 130.650.

Le bilan de clôture au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2008.

FISOGEST S.A.
55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG
Signature

Référence de publication: 2008152991/1218/15.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2008, réf. LSO-CW08970. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

HSH Investment Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.
R.C.S. Luxembourg B 122.688.

Auszug aus dem Umlaufbeschluss des Verwaltungsrats vom 17.03.2008

Der Verwaltungsrat stimmt dem Rücktritt von Herrn Martin Görnig als Verwaltungsratsmitglied und als Vorsitzender der Geschäftsleitung der HSH Investment Management S.A. zum 11.03.2008 zu und bestellt Herrn Torsten Althaus mit Wirkung zum 17.03.2008 als neues Verwaltungsratsmitglied und Mitglied der Geschäftsleitung

Der Verwaltungsrat setzt sich somit wie folgt zusammen:

Rainer Helms, Geschäftsleiter HSH Nordbank Securities S.A., geboren in Kiel am 05.11.1970, mit beruflichem Wohnsitz in Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Vorsitzender des Verwaltungsrates)

Dr. Christian Tonnesen, Diplom-Kaufmann, geboren in Warstein am 26.01.1967, mit beruflichem Wohnsitz in Deutschland, Martensdamm 6, 24103 Kiel

Torsten Althaus, Geschäftsleiter der HSH Investment Management S.A., geboren in Kierspe am 20.07.1967, mit beruflichem Wohnsitz in Deutschland, Schloßgarten 14, 24103 Kiel.

Luxembourg, den 20.05.2008.

Für Requisition und Veröffentlichung
Meinert Riessen / Dr. Bernd Biermann
Leiter Recht und Compliance / Head of Business Steering

Référence de publication: 2008152775/9111/24.

Enregistré à Luxembourg, le 3 juillet 2008, réf. LSO-CS01374. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Clinder S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.
R.C.S. Luxembourg B 94.360.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008153072/677/12.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08785. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080180386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Baroni Impex S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4037 Esch-sur-Alzette, 13, rue Bolivar.
R.C.S. Luxembourg B 46.732.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 décembre 2008.

2M CONSULTANT SARL

13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2008153018/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06367. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080179925) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

medi-tech S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6630 Wasserbillig, 41, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 79.739.

Versammelten sich die Verwaltungsratsmitglieder der Aktiengesellschaft medi-tech S.A., mit Sitz in L-6630 Wasserbillig, 41, Grand-Rue, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer B 79.739, nämlich:

- Herr Ludwig Wilhelm MARGGRANDER, Dentalkaufmann, wohnhaft in L-6630 Wasserbillig, 41, Grand-Rue,
- Herr Rüdiger ASSENBRUCK, kaufmännischer Angestellter, Elektrotechniker, wohnhaft in D-54636 Egersdorf Am See, Zur Rotlay 8,
- Herr Gerd HEINTZ, Betriebswirt, beruflich ansässig in L-5365 Munsbach, 12, Parc d'Activité Syrdall.

Die Verwaltungsratsmitglieder, welche sich als gehörig einberufen erklären, haben einstimmig nachfolgenden Beschluss gefasst:

Einziges Beschluss

Die Mitglieder des Verwaltungsrates nehmen den Rücktritt von Herrn Ludwig Wilhelm MARGGRANDER als delegiertes Verwaltungsratsmitglied an.

Zum neuen delegierten Verwaltungsratsmitglied wird ernannt, sein Mandat endend bei Gelegenheit der jährlichen Generalversammlung des Jahres 2010: Herr Rüdiger ASSENBRUCK, vorgeannt,

mit der Befugnis die Gesellschaft im Rahmen der tagtäglichen Geschäftsführung zu verpflichten und die Gesellschaft gegenüber Dritten im Rahmen dieser tagtäglichen Geschäftsführung durch seine Einzelunterschrift rechtsgültig zu vertreten.

Ludwig Marggrander / Rüdiger Assenbruck / Gerd Heintz.

Référence de publication: 2008152602/1615/26.

Enregistré à Luxembourg, le 14 novembre 2008, réf. LSO-CW04856. - Reçu 14,0 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(080180563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Bechtel Enterprises Energy S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 80.042.

Constituée par-devant Maître Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Hesperange (Grand-Duché de Luxembourg) et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 18 décembre 2000, acte publié au Mémorial C no 642 du 16 août 2001, modifiée par-devant Maître André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 23 mars 2001, acte publié au Mémorial C no 959 du 5 novembre 2001.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été enregistré à Luxembourg le 14 janvier 2008 auprès de l'administration de l'enregistrement sous la référence: LSO-CM04312, et a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 janvier 2008 sous la référence 080009185

Ce dépôt est à remplacer par le dépôt suivant:

Le bilan modifié au 31 décembre 2006, enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, référence LSO-CW09616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BECHTEL ENTREPRISES ENERGY S.à.r.l

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008152987/29/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09616. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

P.N. Seafood S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 94.047.

Constituée par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 6 juin 2003, acte publié au Mémorial C no 775 du 24 juillet 2003.

Le bilan au 30 avril 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour P.N. SEAFOOD S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008152988/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09606. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Entreprise de Toitures Pick Succ. Huynen, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7795 Bissen, 6, Klengbousbiërg.
R.C.S. Luxembourg B 85.938.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ENTREPRISE DE TOITURES PICK SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008153073/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01719. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180085) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Macotec S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 36.395.

Constituée par-devant M^e Franck MOLITOR, notaire alors de résidence à Mondorf-les-Bains (Grand-Duché de Luxembourg), maintenant à Dudelange (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 28 février 1991, acte publié au Mémorial C n° 334 en 1991 et dont le capital social a été converti en Euros par acte sous seing privé en date du 3 mai 2000, acte publié au Mémorial C n° 623 du 1^{er} septembre 2000.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour MACOTEC S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008152985/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01057. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179777) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Les Pieds dans le Plat S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 108.451.

Le bilan de clôture rectifié au 31 décembre 2006, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, référence LSO-CX00748, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Le bilan au 31 décembre 2006 faisant l'objet du rectificatif a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 03 novembre 2008 sous la référence L080160680.04

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04 décembre 2008.

FISOGEST S.A.

55-57, avenue Pasteur, L-2311 LUXEMBOURG

Signature

Référence de publication: 2008152989/1218/18.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00748. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

HRE Investment Holdings FSO S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.
R.C.S. Luxembourg B 137.651.

Extrait des résolutions de l'Associé Unique du 30 octobre 2008

L'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Lucinda Clifton-Bryant, en tant que Gérant, et ce avec effet du 30 septembre 2008;
- de nommer Richard van't Hof, né le 5 octobre 1965 à Barendrecht, Pays-Bas, ayant pour adresse professionnelle 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, gérant de la société, et ce avec effet du 30 septembre 2008.

Luxembourg, le 10 novembre 2008.

Stijn Curfs

Mandataire

Référence de publication: 2008152004/9168/18.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2008, réf. LSO-CW08797. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179429) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Steiner Montage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3643 Kayl, 21, rue de la Forêt.

R.C.S. Luxembourg B 76.595.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour STEINER MONTAGE SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008153067/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01747. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180053) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Promovillas S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5254 Sandweiler, 19, rue Batty Weber.

R.C.S. Luxembourg B 48.964.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 décembre 2008.

2M CONSULTANT SARL

13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette

Cabinet comptable et fiscal

Signature

Référence de publication: 2008153017/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06362. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179930) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Silver Spring Holding S. à r. l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 133.336.

Gemäß Kaufvertrag vom 29. Oktober 2008 hat die Tottenham Hale S.à r.l., eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung (société à responsabilité limitée) luxemburgischen Rechts, mit Gesellschaftssitz in 46A, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, eingetragen beim Luxemburger Handels- und Gesellschaftsregister unter Nummer B-131.760, eine Million einhundertfünfundzwanzigtausend (1.125.000) von der Silver Spring Holding S.à r.l. ausgegebene Gesellschaftsanteile übertragen an die STEG Emerging Markets Real Estate GmbH, eine Gesellschaft mit beschränkter Haftung deutschen Rechts, mit Gesellschaftssitz in Freihamerstrasse 2, D-82166 Gräfelfing, Deutschland, eingetragen im Handelsregister des Münchner Amtsgerichtes unter HRB 170 816.

Demnach werden die insgesamt eine Million zweihundertfünfundzwanzigtausend (1.250.000) Gesellschaftsanteile an der Silver Spring Holding S.à r.l. von der vorgenannten Tottenham Hale S.à r.l. (einhundertfünfundzwanzigtausend (125.000) Gesellschaftsanteile) und der vorgenannten STEG Emerging Markets Real Estate GmbH (eine Million einhundertfünfundzwanzigtausend (1.125.000) Gesellschaftsanteile) gehalten.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für die Silver Spring Holding S.à r.l.

Unterschrift

Référence de publication: 2008152027/239/24.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2008, réf. LSO-CW09821. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179277) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Tandem 2 Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 19, avenue de la Gare.
R.C.S. Luxembourg B 95.298.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour TANDEM 2 SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008153069/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01743. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

THIEL Romain, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4010 Esch-sur-Alzette, 120, rue de l'Alzette.
R.C.S. Luxembourg B 56.216.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour THIEL ROMAIN SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008153068/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01746. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180051) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Kinase Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 47.588.

Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration du 14 novembre 2008

1. Le siège social de la Société est transféré du 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg au 412F, route d'Esch, L-2086 Luxembourg à compter ce de jour.

2. L'adresse professionnelle des Administrateurs suivants de la société est modifiée comme suit:

- Monsieur Grégory GUISSARD, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

- Monsieur Michel LENOIR, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

- Monsieur Harald CHARBON, employé privé, demeurant professionnellement au 412F, route d'Esch à Luxembourg (L-2086)

3. Il est pris acte du changement de siège social de la société FIN-CONTRÔLE S.A., Commissaire aux Comptes de la Société, désormais situé au 12, rue Guillaume Kroll, Bâtiment F, L-1882 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Certifié conforme
KINASE HOLDING S.A.
G. GUISSARD / M. LENOIR
Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2008150465/795/26.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00494. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080178079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 décembre 2008.

Esther Eight S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1943 Luxembourg, 36, rue Gabriel Lippmann.

R.C.S. Luxembourg B 131.880.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg en date du 9 octobre 2008 que:

- La démission de Mr Tobias MATHEWS, Administrateur de Sociétés, domicilié à Castle Street, 12, St Helier, JERSEY JE2 3RT, en tant que Gérant de la société, a été acceptée, avec effet au 9 octobre 2008

- Madame Mary WARD, Administrateur de Société, domiciliée à Castle Steet, 12, St Helier, JERSEY JE2 3RT, a été nommée en tant que Gérant de la société, avec effet au 9 octobre 2008, pour une période de 3 ans se terminant à l'Assemblée Générale de 2011.

- Monsieur René DEMOULIN, Directeur Financier, domicilié à 5, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, a été nommé en tant que Gérant de la société, avec effet au 9 octobre 2008, pour une période de 3 ans se terminant à l'Assemblée Générale de 2011.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 novembre 2008.

Pour inscription - Modification

Pour la Société

Signature

un mandataire

Référence de publication: 2008142784/1461/26.

Enregistré à Luxembourg, le 6 novembre 2008, réf. LSO-CW02169. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080167837) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 novembre 2008.

Solucom S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3201 Bettembourg, 12, Zone Industrielle Wolser 2.

R.C.S. Luxembourg B 13.979.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOLUCOM SA

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008153070/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01741. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Infashion Sud, Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 19, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 86.295.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INFASHION SUD SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008153071/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01739. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Berto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4670 Differdange, 137, rue de Soleuvre.
R.C.S. Luxembourg B 117.652.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour BERTO SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008153065/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01708. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Clerbaut Automobiles S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5485 Wormeldange-Haut, 68, rue du Hiehl.
R.C.S. Luxembourg B 22.754.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour CLERBAUT AUTOMOBILES SARL
FIDUCIAIRE DES PME SA
Signatures

Référence de publication: 2008153064/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01709. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180063) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Ring Investment S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R.C.S. Luxembourg B 105.178.

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 1^{er} septembre 2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter, avec effet immédiat, la démission de:

* Monsieur Olivier CONRARD né le 25 août 1965 à Messancy en Belgique, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté à L-1930 Luxembourg de sa fonction d'administrateur;

- De nommer comme nouvel administrateur, avec effet immédiat

* Monsieur Francesco MOLARO, employé privé, né le 1^{er} septembre 1973 à Rome en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri;

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2011.

- De proroger le mandat de l'administrateur suivant:

* Monsieur Stefano DE MEO, employé privé, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, Administrateur;

Ledit mandat prendra également fin, à l'instar à présent de tous les administrateurs, lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clôturé au 30 juin 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

RING INVESTMENT S.A.
Signatures

Référence de publication: 2008152008/24/26.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2008, réf. LSO-CX01966. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Deepinvest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 80.505.

Constituée par-devant Maître Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 janvier 2001, acte publié au Mémorial C n° 758 du 14 septembre 2001. Les statuts ont été modifiés par-devant le même notaire en date du 20 décembre 2001, acte publié au Mémorial C n° 687 du 3 mai 2002.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEEPINVEST S.A.

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008152983/29/17.

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2008, réf. LSO-CX01059. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179778) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Zens & Cie, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7661 Medernach, 21, rue de Larochette.
R.C.S. Luxembourg B 92.766.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ZENS & CIE SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008153066/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01750. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Eurolâtre S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4451 Belvaux, 334, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 30.096.

Il résulte de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 25 novembre 2008 les décisions suivantes:

1. Démission de Monsieur Fernando Rocha de Almeida de ses fonctions de gérant de la société.
2. Nomination de Monsieur Serge Pasini, employé privé, demeurant 29, rue de la Liberté à F-57970 Yutz, en qualité de gérant technique de la société, pour une durée indéterminée.
3. Nomination de Monsieur Fernando Rocha de Almeida, employé privé, demeurant 27, rue du Moulin à L-4251 Esch-sur-Alzette, en qualité de gérant administratif pour une durée indéterminée.
4. La société sera engagée par la signature conjointe du gérant technique et du gérant administratif.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 novembre 2008.

Pour la société

PKF Weber & Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprises

Signatures

Référence de publication: 2008152024/592/23.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01432. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179694) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Nevio S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3480 Dudelange, 46, rue Gaffelt.
R.C.S. Luxembourg B 30.600.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 décembre 2008.
2M CONSULTANT SARL
Cabinet comptable et fiscal
13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Alzette
Signature

Référence de publication: 2008153015/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06358. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179934) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Ballone S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3480 Dudelange, 46, rue Gaffelt.
R.C.S. Luxembourg B 45.135.

Le bilan abrégé au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 5 décembre 2008.
2M CONSULTANT SARL
13, rue Bolivar, L-4037 Esch/Azette
Cabinet comptable et fiscal
Signature

Référence de publication: 2008153016/612/16.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2008, réf. LSO-CW06357. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179931) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Dicotrans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 42.859.

Delux G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 22.338.

Angelo Borgia Trading S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 85.505.

Arobace S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 63.213.

Distri-Group, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 83.408.

Lux Sports S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 15.922.

LIQUIDATIONS JUDICIAIRES

Par jugements du 4 décembre 2008, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a prononcé la dissolution et ordonné la liquidation conformément à l'article 203 de la loi sur les sociétés commerciales, des sociétés suivantes:

- 1) la société à responsabilité limitée DICOTRANS S.à.r.l., ayant son siège social statutaire à L-6633, Wasserbilig, 21, route de Luxembourg, de fait inconnue à cette adresse;
- 2) la société à responsabilité limitée DELUX G.m.b.H, avec siège social à L-6914, Roodt/Syre, 9, rue du Moulin, de fait inconnue à cette adresse;

3) la société anonyme ANGELO BORGIA TRADING S.A. dont le siège social à L-1466, Luxembourg, 8, rue Jean Engling, a été dénoncé en date du 14 avril 2003;

4) la société anonyme AROBACE SA, avec siège social à L-1621, Luxembourg, 24, rue des Genêts;

5) la société à responsabilité limitée DISTRI-GROUP S.à.r.l, avec siège social à L-4010, Esch sur Alzette, 106, rue de l'Alzette de fait inconnue à cette adresse;

6) la société à responsabilité limitée LUX SPORTS S.à.r.l, avec siège social à L-2220, Luxembourg, 671, rue de Neudorf, de fait inconnue à cette adresse;

Ces jugements ont déclaré applicables les dispositions légales relatives à la liquidation de la faillite et ont nommé juge-commissaire Monsieur Gilles MATHAY, juge au Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et liquidateur Maître Karima HAMMOUCHE, avocat à la Cour, demeurant à Luxembourg.

Les déclarations de créance sont à faire au greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, 6^{ème} chambre.

Pour extrait conforme

Maître Karima HAMMOUCHE

Le liquidateur

Référence de publication: 2008152928/4541/55.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03425. - Reçu 89,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03426. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03427. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03428. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03429. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

Enregistré à Luxembourg, le 8 décembre 2008, réf. LSO-CX03430. - Reçu 12,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180343) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

(080180347) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

(080180348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

(080180352) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

(080180354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

(080180358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

**GEOFF St George's Retail Park S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. JPMorgan GEOFF Luxembourg (France) Holding S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 131.959.

In the year two thousand and eight, on the twenty-first day of November,

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared

for an extraordinary general meeting of the sole shareholder of JPMorgan GEOFF Luxembourg (France) Holding S.à r.l. (the Company), a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 131.959, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Martine Schaeffer, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on 17 August 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 2407, dated 24 October 2007. The articles of association of the Company (the Articles) have been amended most recently on 12 February 2008 pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, residing in Sanem, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association N°1062 on 29 April 2008,

JPMorgan GEOFF Luxembourg Holding S.à r.l. a Luxembourg private limited liability company (société à responsabilité limitée), having its registered office at 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Registry under the number B 127.865 (the Sole Shareholder),

hereby represented by Olivier Too, lawyer, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Luxembourg, on 21 November 2008,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder acting on behalf of the appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at EUR 12,500.- (twelve thousand and five hundred Euros) divided into 125 (one hundred and twenty-five) shares having a nominal value of EUR 100.- (one hundred Euros) each;

- that the agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;
2. Change of the name of the Company to GEOPF St George's Retail Park S.à r.l. and subsequent amendment of article one of the articles of incorporation of the Company;
3. Change of the corporate object of the Company and subsequent amendment of article 3 of the articles of incorporation of the Company; and
4. Miscellaneous.

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company from JPMorgan GEOPF Luxembourg (France) Holding S.à r.l. to GEOPF St George's Retail Park S.à r.l.

The Sole Shareholder resolves to amend subsequently the article one of the Articles to reflect such name change, which shall read henceforth as follows:

" **Art. 1. Form, Corporate Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under Luxembourg law by the name of "GEOPF St George's Retail Park S.à r.l." (hereinafter referred to as the "Company"), which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereinafter the "Law"), as well as by the present articles of association (hereinafter the "Articles")."

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to change the corporate object of the Company and to amend subsequently article 3 of the Articles, which shall read henceforth as follows:

" **Art. 3. Corporate Object.** The Company's object is to acquire and hold interests, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, whether or not holding real estate, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

The Company may also enter into the following transactions:

- to acquire, develop, promote, manage, lease and/or sell real estate directly or indirectly, either in the Grand-Duchy of Luxembourg or abroad as well as perform directly or indirectly all operations relating to real estate matters including but not limited to acting as a trustee in relation to real estate properties;

- to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility;

- to advance, lend or deposit money or give credit to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even where not substantial, or any company being a direct or indirect unitholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the "Connected Companies" and each as a "Connected Company");

- for the purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same "group" as the Company if such other company directly or indirectly owns, is in control of, is controlled by, or is under common control with, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise; and

- to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the

performance of any contracts or obligations of the Company, or any of the Connected Companies and to render any assistance to the Connected Companies, within the limits of Luxembourg law;

it being understood that the Company will not enter into any transaction, which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a banking activity.

The Company can perform all legal, commercial, technical and financial investments or operation and in general, all transactions which are necessary to fulfill its object as well as all operations connected directly or indirectly to facilitating the accomplishment of its object in all areas described above."

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately one thousand two hundred euros (EUR 1.200).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of discrepancies between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française de ce qui précède :

L'an deux mil huit, le vingt et un novembre.

Par-devant Nous, Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

a comparu

pour l'assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de JPMorgan GEOPF Luxembourg (France) Holding S.à r.l. (la Société), une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 131.959, constituée le 17 août 2007 suivant un acte de Maître Martine Schaeffer, de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - N°2407 en date du 24 octobre 2007. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés le plus récemment par un acte de Maître Jean-Joseph WAGNER, résidant à Sanem, le 12 février 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°1062 en date du 29 avril 2008

JPMorgan GEOPF Luxembourg Holding S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 6, route de Trèves, L-2633 Senningerberg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.865 (l'Associé Unique),

ici représentée par Olivier Too, avocat, de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Luxembourg, le 21 novembre 2008,

ladite procuration, après avoir été signée " ne varietur " par le mandataire agissant au nom de la partie comparante et par le notaire instrumentant, demeure annexée au présent acte pour être enregistrée ensemble avec celui-ci auprès des autorités d'enregistrement.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit :

- que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à 12,500 Euro (douze mille cinq cents euros), divisé en 125 (cent vingt-cinq) parts sociales ayant chacune une valeur nominale de 100 Euro (cent euros);

- que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Changement de la dénomination sociale de la Société en GEOPF St George's Retail Park S.à r.l. et modification subséquente de l'article un des statuts de la Société;
3. Changement de l'objet social de la Société et modification subséquente de l'article 3 des statuts de la Société; et
4. Divers.

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

Seconde résolution

L'Associé Unique décide de changer la dénomination sociale de la Société de JPMorgan GEOPF Luxembourg (France) Holding S.à r.l. en GEOPF St George's Retail Park S.à r.l.

L'Associé Unique décide de modifier, en conséquence, l'article un des Statuts afin de refléter ce changement de dénomination sociale, de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante :

" **Art. 1^{er} . Nom et Durée.** Il existe une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois sous le nom de " GEOPF St George's Retail Park S.à r.l. " (ci-après la "Société") qui sera régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg et plus particulièrement par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la "Loi") ainsi que par les présents statuts (ci-après les "Statuts")."

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de changer l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article 3 des Statuts de sorte qu'il aura désormais la teneur suivante

" **Art. 3. Objet.** La Société a pour objet l'acquisition et la détention de tous intérêts, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, détenant ou non des propriétés immobilières, par voie notamment de souscription ou d'acquisition de titres et de droit au moyen de participation, d'apport, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

La Société pourra également, être engagée dans les opérations suivantes:

- d'acquérir, développer, promouvoir, gérer, louer et/ou vendre des propriétés immobilières, directement ou indirectement, au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger ainsi que réaliser directement ou indirectement toutes opérations relatives à des matières immobilières incluant de manière non limitative l'activité de trustee en relation avec des propriétés immobilières;

- conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit;

- avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, même non substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient associés, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après les "Sociétés Apparentées" et chacune une "Société Apparentée");

- pour cet article, une société sera considérée comme appartenant au même "groupe" que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, contrôle, est contrôlée par ou est sous contrôle commun avec, la Société, que ce soit comme détenteur ultime, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement;

- accorder toutes garanties, fournir tous gages ou toutes autres formes de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées et d'apporter toute assistance aux Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par la loi luxembourgeoise;

il est entendu que la Société n'effectuera aucune opération qui pourrait l'amener à être engagées dans des activités pouvant être considérées comme une activité bancaire.

La Société peut réaliser toutes opérations juridiques, commerciales, techniques ou financières et en général toutes opérations nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs précédemment décrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci."

Frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société en conséquence du présent acte sont estimés approximativement à mille deux cents euros (EUR 1.200).

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que la partie comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la requête de cette même partie comparante, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: O. Too et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg AC, le 25 novembre 2008. LAC/2008/47316. Reçu douze euros Eur 12.-

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008152436/5770/183.

(080179817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Bucomex S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3360 Leudelange, 4, rue de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 62.707.

L'an deux mil huit, le vingt-sept novembre.

Pardevant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

- 1.- Monsieur Armand HILGER, expert en automobile, demeurant à L-3353 Leudelange, 21, rue d'Esch;
- 2.- Monsieur Marco DEBRAS, expert en automobile, demeurant à L-3336 Hellange, 75, Wisestrooss;
- 3.- Monsieur Germain FILBIG, expert en automobile, demeurant à L-8385 Koerich, 8, rue de l'Ecole,
- 4.- Monsieur Guy THEISEN, maître-mécanicien, demeurant à L-6313 Beaufort, 21, rue du Château.

Ces comparants ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Les comparants sont les seuls associés de la société à responsabilité limitée "BUCOMEX S.à r.l.", avec siège social à L-3360 Leudelange, 4, rue de Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 16 janvier 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 274 du 24 avril 1998, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 12 décembre 2000, publié au Mémorial C, numéro 568 du 25 juillet 2001, modifiés suivant réunion de l'assemblée générale des associés en date du 14 juin 2002, publiée au Mémorial C, numéro 1269 du 2 septembre 2002, et modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 19 février 2003, publié au Mémorial C, numéro 368 du 4 avril 2003, ci-après la "Société",

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 62.707.

II.- Le capital social est fixé à la somme de vingt-cinq mille euros (EUR 25.000.-), représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, intégralement libérées et appartenant aux associés comme suit:

1) à Monsieur Armand HILGER, prénommé, cinq cent deux parts sociales	502
2) à Monsieur Marco DEBRAS, prénommé, cent soixante-six parts sociales	166
3) à Monsieur Germain FILBIG, prénommé, cent soixante-six parts sociales	166
4) à Monsieur Guy THEISEN, prénommé, cent soixante-six parts sociales	<u>166</u>
Total: mille parts sociales	1.000

III.- Ensuite, Monsieur Marco DEBRAS, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit quatre-vingt-trois (83) parts sociales qu'il détient de la Société à Monsieur Germain FILBIG, prénommé, qui accepte, moyennant le prix global de vingt mille sept cent cinquante euros (EUR 20.750.-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

IV.- Puis, Monsieur Marco DEBRAS, prénommé, déclare par les présentes céder et transporter, sous les garanties ordinaires de fait et de droit quatre-vingt-trois (83) parts sociales qu'il détient de la Société à Monsieur Guy THEISEN, prénommé, qui accepte, moyennant le prix global de vingt mille sept cent cinquante euros (EUR 20.750.-), somme que le cédant reconnaît avoir reçue du cessionnaire dès avant la signature des présentes et en dehors la présence du notaire instrumentant, ce dont bonne et valable quittance.

V.- Les cessionnaires se trouvent subrogés dans tous les droits et obligations attachés aux parts cédées à partir du 1^{er} janvier 2008.

Les cessionnaires participent aux bénéfices à partir du 1^{er} janvier 2008.

Les cessionnaires déclarent parfaitement connaître les statuts et la situation financière de la Société et renoncent à toute garantie de la part du cédant.

En outre, le cédant et les cessionnaires déclarent être les bénéficiaires réels de la présente transaction.

VI.- Ensuite, les associés Messieurs Armand HILGER, Germain FILBIG et Guy THEISEN, prénommés, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se considèrent comme dûment convoqués et à l'unanimité des voix ils prennent les résolutions suivantes:

Résolution unique:

Suite aux susdites cessions de parts sociales, les associés décident de modifier l'article 6 des statuts de la Société, pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 6.** Le capital social est fixé à vingt-cinq mille euros (EUR 25.000.-) représenté par mille (1.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune.

Les mille (1.000) parts sociales appartiennent aux associés comme suit:

1.- à Monsieur Armand HILGER, expert en automobile, demeurant à L-3353 Leudelange 21, rue d'Esch, cinq cent deux parts sociales	502
2.- à Monsieur Germain FILBIG, expert en automobile, demeurant à L-8385 Koerich 8, rue de l'Ecole, deux cent quarante-neuf parts sociales	249
3.- à Monsieur Guy THEISEN, maître-mécanicien, demeurant à L-6313 Beaufort 21, rue du Château, deux cent quarante-neuf parts sociales	249
Total: mille parts sociales	1.000

Toutes les parts sociales sont intégralement libérées."

VII.- Monsieur Armand HILGER, prénommé, agissant en sa qualité de gérant unique de la Société, déclare se tenir, au nom de la Société, les susdites cessions de parts sociales comme dûment signifiées.

VIII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, sont à charge de la Société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

IX.- Les comparants élisent domicile au siège de la Société.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie en l'Etude.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue d'eux connue aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, ils ont signé le présent acte avec le Notaire.

Signé: Armand HILGER, Marco DEBRAS, Germain FILBIG, Guy THEISEN, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2008. Relation : LAC/2008/47952. Reçu € 12.- (douze euros)

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 décembre 2008.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2008152430/222/81.

(080180353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Alzette Shipping S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 82.341.

Im Jahre zwei tausend acht, den siebenundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Henri BECK, Notar mit dem Amtswohnsitz in Echternach,

Versammelten sich in einer ausserordentlichen Generalversammlung die Aktionäre, beziehungsweise deren Vertreter, der Aktiengesellschaft ALZETTE SHIPPING S.A., mit Sitz in L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, unter der Nummer B 82.341 (NIN 2001 2213 418),

gegründet zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Edmond SCHROEDER, mit dem damaligen Amtssitze in Mersch, am 6. Juni 2001, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 1151 vom 12. Dezember 2001, und deren Statuten abgeändert wurden wie folgt:

- zufolge Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Edmond SCHROEDER, am 3. Juli 2001, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 12 vom 3. Januar 2002;

- zufolge Urkunde aufgenommen durch Notar Jean-Paul HENCKS, mit dem damaligen Amtssitze in Luxemburg, am 21. Dezember 2005, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 749 vom 13. April 2006.

Die Gesellschaft wurde in Liquidation gesetzt zufolge Urkunde aufgenommen durch denselben Notar Jean-Paul HENCKS, am 12. Februar 2007, veröffentlicht im Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations Nummer 810 vom 8. Mai 2007.

Das Gesellschaftskapital beläuft sich auf einhundertneunundachtzigtausendvierhundertzweiundsiebzig Euro (€ 189.472) und ist eingeteilt in einhunderteinundneunzig (191) Aktien der Klasse A und einhunderteinundneunzig (191) Aktien der Klasse B zu je vier hundert sechsundneunzig Euro (€ 496,-).

Den Vorsitz der Generalversammlung führt Frau Peggy SIMON, Privatbeamtin, wohnhaft in Berdorf.

Sie beruft zum Schriftführer Herrn Laurent THEISEN, Privatbeamter, wohnhaft in Osweiler,

und zum Stimmzähler Frau Evelien MACLEANEN-HARMELINK, Privatbeamtin, wohnhaft in L-5401 Ahn, 5, route du Vin.

Die Vorsitzende stellt gemeinsam mit den Versammlungsmitgliedern fest:

I.- Gegenwärtigem Protokoll liegt ein Verzeichnis der Aktien und der Gesellschafter bei, welche Liste von den Gesellschaftern, beziehungsweise deren Vertretern, sowie den Mitgliedern der Versammlung und dem amtierenden Notar unterzeichnet ist.

II.- Da sämtliche Aktien der Gesellschaft durch die Gesellschafter oder deren Beauftragte vertreten sind, waren Einberufungsschreiben hinfällig, somit ist gegenwärtige Versammlung rechtsgültig zusammengetreten.

III.- Die Tagesordnung der Generalversammlung begreift nachfolgende Punkte:

1.- Verlegung des Gesellschaftssitzes von Grevenmacher nach Ahn und dementsprechende Abänderung des zweiten Absatzes von Artikel 1 der Statuten um folgenden Wortlaut zu erhalten.

Art. 1. (Absatz 2). Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Ahn.

2.- Festlegung der neuen Adresse der Gesellschaft wie folgt: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

3.- Abänderung von Artikel 11 der Statuten um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 11. Die jährliche Generalversammlung findet am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen in den Einberufungsschreiben genannten Ort statt und zwar am ersten Freitag im Mai um 14.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

4.- Mandat an den Verwaltungsrat vorhergehende Beschlüsse auszuführen.

IV.) Dass die Anwesenden oder Vertretenen Aktionäre sowie die Anzahl der Aktien die diese besitzen aus der Anwesenheitsliste hervorgehen, die von den Mitgliedern des Vorsitzes der Generalversammlung aufgestellt und für Richtig befunden wurde. Diese Liste wird, nachdem sie von den anwesenden Aktionären oder deren Vertreter und den Mitgliedern des Vorsitzes unterschrieben wurde, dem gegenwärtigen Protokoll beigelegt um zusammen einregistriert zu werden.

V.) Es ergibt sich aus der Anwesenheitsliste, dass die ein hundert einundneunzig (191) Aktien der Klasse A und ein hundert einundneunzig (191) Aktien der Klasse B zu je vierhundertsechundneunzig Euro (€ 496.-), welche das gesamte Kapital von einhundertneunundachtzigtausendvierhundertzweiundsiebzig Euro (€ 189.472) darstellen, bei der gegenwärtigen Generalversammlung anwesend oder vertreten sind. Diese Generalversammlung ist somit rechtmässig zusammengesetzt und kann in gültiger Weise über die vorhergehenden Tagesordnungspunkte beraten und beschliessen.

Die Generalversammlung hat nachdem sie den Vortrag der Vorsitzenden bestätigt hat und anerkannt hat, dass sie rechtmässig zusammengetreten ist, und über die Tagesordnung befinden kann, nach Beratung einstimmig nachfolgende Beschlüsse gefasst:

Erster Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig den Sitz der Gesellschaft von Grevenmacher nach Ahn zu verlegen und demgemäss den zweiten Absatz von Artikel 1 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben.

Art. 1. (Absatz 2). Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Ahn.

Zweiter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig die Adresse der Gesellschaft wie folgt festzulegen: L-5401 Ahn, 7, route du Vin.

Dritter Beschluss

Die Generalversammlung beschliesst einstimmig Artikel 11 der Statuten abzuändern um ihm folgenden Wortlaut zu geben:

Art. 11. Die jährliche Generalversammlung findet am Gesellschaftssitz oder an jedem anderen in den Einberufungsschreiben genannten Ort statt und zwar am ersten Freitag im Mai um 14.00 Uhr.

Falls der vorgenannte Tag ein Feiertag ist, findet die Versammlung am ersten nachfolgenden Werktag statt.

Vierter Beschluss

Dem Verwaltungsrat wird Mandat erteilt vorhergehende Beschlüsse auszuführen.

Ist der gegenwärtigen Urkunde beigetreten:

Die Gesellschaft mit beschränkter Haftung FIDUCIAIRE MOSELLAN S.à r.l., mit Sitz in L-6750 Grevenmacher, 6, rue de Luxembourg, eingetragen beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg, unter der Nummer B 120.014, hier vertreten durch Frau Evelien Macleanen-Harmelink, vorgeannt, aufgrund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 27. November 2008,

welche Vollmacht, nach gehöriger "ne varietur" Paraphierung durch die Komparenten und dem amtierenden Notar gegenwärtiger Urkunde beigelegt bleibt um mit derselben einregistriert zu werden,

handelnd in ihrer Eigenschaft als Liquidator der Gesellschaft ALZETTE SHIPPING S.A., und welche hiermit ihr Einverständnis gibt zu den in der heutigen ausserordentlichen Generalversammlung genommenen Beschlüsse.

Nach Erschöpfung der Tagesordnung, wurde die ausserordentliche Generalversammlung geschlossen.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Echternach.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Mitglieder der Versammlung, dem unterzeichneten Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben mit dem Notar die gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: P. SIMON, L. THEISEN, E. MACLEANEN-HARMELINK, Henri BECK.

Enregistré à Echternach, le 02 décembre 2008 Relation: ECH/2008/1632. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur (signé): MINY.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, auf Begehrt erteilt, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, den 05. Dezember 2008.

Henri BECK.

Référence de publication: 2008152569/201/92.

(080180408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

H2O International Company S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 106.019.

L'an deux mille huit, le treize octobre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée "H2O INTERNATIONAL COMPANY S.à r.l.", ayant son siège social à L-1274 Howald, 35, rue des Bruyères, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 106.019, constituée suivant acte reçu le 1^{er} février 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations no 167 du 24 février 2005.

L'assemblée est présidée par Madame Rachel UHL, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hubert JANSSEN, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président prie le notad/re d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre de parts qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il ressort de la liste de présence que les 500 (cinq cents) parts sociales, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les associés ont été préalablement informés.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1.- Transfert du siège social de la société de L-1274 Howald, 35, rue des Bruyères à L-1470 Luxembourg, 106, Route d'Esch.

2.- Modification afférente de l'article 4, alinéa 1^{er} des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés décident ce qui suit à l'unanimité:

Résolution unique

Il est décidé de transférer le siège social de la société de L-1274 Howald, 35, rue des Bruyères à L-1470 Luxembourg, 106, route d'Esch, et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

"Le siège social de la société est établi à Luxembourg."

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: R. Uhl, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 15 octobre 2008, LAC/2008/41817. — Reçu € 12.- (douze euros).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 octobre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008152599/211/43.

(080180289) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

S&M 4 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 140.000.

In the year two thousand and eight, on the second day of October.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appears:

LBREP III Sun & Moon S.à r.l, a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under Luxembourg law, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 134.586, here represented by Ms. Axelle De Donker, employee, with professional address at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, by virtue of a proxy established on September 24, 2008.

The said proxy, signed *ne varietur* by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities. Such appearing party, through its proxy holder, has requested the undersigned notary to state that:

The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company (société à responsabilité limitée) existing in Luxembourg under the name of "S&M 4 S.à r.l." (the "Company") with registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register, section B, under number 140.000, incorporated by a deed of the undersigned notary on June 19th, 2008, published on July 28th, 2008 in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association* n° 1853 and lastly amended by a deed of the undersigned notary on July 30, 2008 not yet published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association*.

I. The Company's share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (€ 12,500.-) represented by ten thousand (10,000) shares of one Euro and twenty-five Euro Cent (€ 1.25) each.

II. The sole shareholder resolved to change the Company's accounting year-end to the thirty-first of December of each year, the accounting year having started on the first of August 2008 closing on the thirty-first of December 2008.

III. The sole shareholder resolved to restate article 17 of the Company's articles of association to give it the following content:

" **Art. 17.** The Company's financial year starts on the first of January of each year and ends on the thirty-first of December of each year".

Expenses

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne to the Company as a result of the present sole shareholder's meeting are estimated at approximately 1,200.- Euros.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned. The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarised deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le deux octobre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

LBREP III Sun & Moon S.à r.l, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 134.586, ici représentée par Mlle Axelle De Donker, employée, ayant son adresse professionnelle au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 24 septembre 2008. Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être enregistrée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une Société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Le comparant est l'associé unique de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination "S&M 4 S.à r.l." (la «Société»), ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 140.000, constituée suivant acte du notaire soussigné reçu en date du 19 juin 2008 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, daté du 28 juillet 2008, numéro 1853 et dont les statuts ont été récemment modifiés par un acte du notaire soussigné reçu en date du 30 juillet 2008, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

I. Le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euro (€ 12.500,-) représenté par dix mille (10.000) parts sociales d'une valeur nominale de un Euro vingt-cinq Euro Cent (€ 1,25) chacune, entièrement libérées.

II. L'associé unique décide de changer la fin de l'exercice social de la Société au trente et un décembre de chaque année, l'exercice social ayant commencé le 1^{er} août 2008 clôturera le trente et un décembre 2008.

III. L'associé unique décide de modifier l'article 17 des statuts de la Société afin de lui conférer la teneur suivante:

« **Art. 17.** L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année».

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.200,- Euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont Procès-verbal, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous Notaire, le présent acte.

Signé: A. DE DONKER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 06 octobre 2008, Relation: LAC/2008/40374. — Reçu douze euros (12,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008152590/211/86.

(080180195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Immo-Light, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 141.836.

L'an deux mil huit, le vingt-sept novembre.

Par devant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

La société à responsabilité limitée PLUS-INVEST, ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, immatriculée au R.C.S. de Luxembourg sous le numéro B 105.961,

représentée par son gérant unique Monsieur Pierre Wagner, né le 28 août 1954 à Pétange (Grand-Duché de Luxembourg), conseil fiscal, domicilié professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

La comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a exposé au notaire instrumentant et l'a requis d'acter ce qui suit:

I.- La comparante est l'associée unique de la société à responsabilité limitée "IMMO-LIGHT", avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 3 septembre 2008, publié par extrait au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2492 du 11 octobre 2008, inscrite au registre de commerce de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 141.836.

II.- Le capital social est fixé à douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) représenté par mille deux cent quarante (1.240) parts sociales de dix euros (EUR 10,-) chacune, entièrement souscrites et libérées par l'associée unique la société à responsabilité limitée PLUS-INVEST, préqualifiée.

III.- L'associée unique représentant l'intégralité du capital social, agissant en lieu et place de l'assemblée générale extraordinaire, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide d'augmenter le capital social à concurrence d'un million neuf cent quatre-vingt-sept mille six cents euros (EUR 1.987.600,-), pour le porter de son montant actuel de douze mille quatre cents euros (EUR 12.400,-) au montant de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) par l'émission et la création de cent quatre-vingt-dix-huit mille sept cent soixante (198.760) parts sociales nouvelles d'une valeur de dix euros (EUR 10,-) chacune, de sorte que le capital social sera désormais de deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) parts sociales de dix euros (EUR 10,-) chacune.

Souscription, libération

L'associée unique déclare souscrire à la prédite augmentation de capital au moyen de sa renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible d'un montant d'un million neuf cent quatre-vingt-sept mille six cents euros (EUR 1.987.600,-) qu'elle détient envers la société et de l'annulation de celle-ci à due concurrence. L'existence de cette créance a été certifiée sur base de pièces comptables.

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec l'augmentation de capital qui précède, l'associée unique décide de modifier l'article 6.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à deux millions d'euros (EUR 2.000.000,-) représenté par deux cent mille (200.000) parts sociales de dix euros (EUR 10,-) chacune, qui ont été entièrement souscrites par la société à responsabilité limitée PLUS-INVEST, préqualifiée."

IV.- Le montant des frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimé sans nul préjudice à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) sont à charge de la société qui s'y oblige, l'associée unique en étant solidairement tenue envers le notaire.

V.- L'associée unique élit domicile au siège de la société.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée dans une langue de lui connue au comparant, ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Pierre WAGNER, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 novembre 2008. Relation: LAC/2008/47955. - Reçu à 0,50 %: neuf mille neuf cent trente-huit euros (€ 9.938,-).

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 4 décembre 2008.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2008152571/222/56.

(080180320) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Due Esse S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 38.539.

Par décision du Conseil d'Administration tenu le 1^{er} septembre 2008 au siège social de la société, il a été décidé:

- D'accepter la démission de Monsieur Olivier Conrard né le 25 août 1965 à Messancy en Belgique, employé privé, résidant professionnellement au 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, de sa fonction d'administrateur et président, avec effet au 1^{er} septembre 2008;

- De coopter comme nouvel administrateur, avec effet immédiat, Monsieur Sandro CAPUZZO, employé privé, né le 14 décembre 1958 à Trieste en Italie, résidant professionnellement au 19/21, boulevard du Prince Henri, son mandat ayant comme échéance celui de son prédécesseur.

- D'appeler à la fonction de Président du Conseil d'Administration Monsieur Sandro CAPUZZO précité.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DUE ESSE S.A.

Signature

Référence de publication: 2008152006/24/20.

Enregistré à Luxembourg, le 4 décembre 2008, réf. LSO-CX01951. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179470) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Nérée S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2611 Luxembourg, 85-91, route de Thionville.
R.C.S. Luxembourg B 121.100.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and eight, on the fifth day of November.

Before Maître Martine DECKER, Notary residing in Hesperange,

There appeared

- Landsbanki Islands hf, a company, incorporated under the laws of Iceland, having its registered office at Austurstraedi, 11, 155 Reykjavik, registered at the Iceland Register of Enterprises, under number 540291-2259, here represented by Ms Prune Callot, legal counsel, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney issued on the 4th of November 2008,

Such proxy, after signature "ne varietur" by the proxyholder and by the undersigned notary will remain attached to the present minutes.

The appearing party has requested the notary to act that:

- on October 26th, 2006 the Company NEREE S.A., having its registered office in L-2611 Luxembourg, 85/91, route de Thionville, was incorporated following a deed of Maître Henri Hellinckx, notary then residing in Mersch (Grand Duchy of Luxembourg), published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 2328 of December 13, 2006
- the Company is registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 121.100,
- the Company has an issued and paid up capital of € 1,000,000 (one million Euro), represented by 500,000 (five hundred thousand) shares with a par value of € 2 (two Euro) each;
- the appearing party has become the owner of the total shares issued of the Company NEREE S.A.;
- the activity of the company has ceased;
- the appearing party herewith declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect;
- the appearing party declares having full knowledge of the by-laws of the Company and is perfectly aware of the financial situation of the Company; as sole shareholder, the appearing party approves the intermediary accounts issued for the tax authorities within the context of the present dissolution;
- the undersigned, as liquidator of the Company NEREE S.A. declares that all the liabilities of the Company NEREE S.A. have been duly settled respectively provisioned;
- as sole shareholder, the appearing party is vested with all rights to the assets of the Company and as such, will settle all possible liabilities of the dissolved company; therefore the liquidation of the Company is to be considered done and closed down.
- full discharge is hereby granted to the Directors for the execution of their mandates till to-date.
- the documents related to the dissolved Company will be kept during a 5 years period at L-2611 Luxembourg, 85/91, route de Thionville.

Whereof the present deed is drawn up in Hesperange, in the notary's office, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French Text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, said person signed together with us, the Notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil huit, le cinq novembre.

Par devant Maître Martine DECKER notaire de résidence à Hesperange.

A comparu:

Landsbanki Islands hf, une société de droit Islandais, ayant son siège social à Austurstraeti, 11, 155 Reykjavik, immatriculée au Registre des Entreprises Islandais sous le numéro 540291-2259,

ici représentée par Mademoiselle Prune Callot, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg en vertu d'une procuration émise le 4 novembre 2008,

Laquelle procuration, après signature "ne varietur" par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante a, par son mandataire, prié le notaire d'acter que:

- le 26 octobre 2006, la société NEREE S.A., ayant son siège social à L-2611 Luxembourg, 85/91, route de Thionville, a été constituée suivant acte reçu par Maître Henri Hellinckx, notaire alors de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 2328 du 13 décembre 2006,
- la Société est immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 121.100,
- la Société a un capital social de 1.000.000 € (un million d'euros), représenté par 500.000 (cinq cent mille) actions de 2 € (deux euros) chacune, entièrement libérées;
- la comparante s'est rendue propriétaire de la totalité des actions de la société NEREE S.A.;
- l'activité de la Société a cessé;
- par la présente, la comparante prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;
- la comparante déclare avoir pleinement connaissance des statuts de la Société et connaît la situation financière de la Société; qu'elle approuve à titre d'actionnaire unique les comptes intérimaires préparés pour l'administration fiscale dans le cadre de la dissolution;
- la comparante, en sa qualité de liquidateur de la société NEREE S.A. déclare que tout le passif de la société NEREE S.A. est réglé respectivement provisionné;
- l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et il réglera tout passif éventuel de la Société dissoute; partant la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;
- décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs pour leur mandat jusqu'à ce jour.
- les documents et pièces relatifs à la Société dissoute resteront conservés durant 5 ans à L-2611 Luxembourg, 85/91, route de Thionville.

DONT ACTE, fait et passé à Hesperange, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par les présentes que le présent acte est rédigé en anglais suivis d'une version française, à la requête de la comparante et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite au mandataire de la comparante, celui-ci a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Callot, M. Decker.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 novembre 2008. Relation: LAC/2008/46487. - Reçu: douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Hesperange, le 2 décembre 2008.

MARTINE DECKER.

Référence de publication: 2008152629/241/86.

(080179809) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Prosperity Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 111.305.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-huit novembre.

Par devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A COMPARU:

DALECREST LIMITED, ayant son siège social à 5, Athol Street, IM1 1QL, Douglas (Ile de Man), inscrite auprès de la «Financial Supervision Commission» sous le numéro 112593C,

ici représenté par Madame Marie-Fiore RIES-BONANI, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée. La prédite procuration, signée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui. Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de documenter comme suit ses déclarations et constatations:

a) Que la société anonyme "PROSPERITY COMPANY S.A", (ci-après la "Société"), avec siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, sous le numéro 111.305, a été constituée suivant acte reçu par Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 10 octobre 2005, publié au Mémorial numéro 279 du 8 février 2006.

b) Que le capital social de la Société est fixé à un montant de cinquante mille euro (50.000.- EUR), représenté par cinq cents (500) actions de cent euro (100.- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

c) Que le comparant, représenté comme dit ci-avant, est devenue successivement propriétaire de toutes les actions de la Société.

- d) Que l'activité de la Société ayant cessé et que le comparant prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.
- e) Que le comparant, en tant qu'actionnaire unique, se désigne comme liquidateur de la Société.
- f) Qu'en cette qualité, il requiert le notaire instrumentant d'acter qu'il déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.
- g) Que le comparant est investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société même inconnus à ce jour.
- h) Que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport en annexe, conformément à la loi, par Monsieur Mohammed KARA, désigné "commissaire-vérificateur" par l'actionnaire unique de la Société.
- i) Que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.
- j) Que décharge pleine et entière est accordée au liquidateur et au commissaire-vérificateur, concernant toute responsabilité ultérieure.
- k) Que décharge pleine et entière est accordée aux administrateurs et au commissaire aux comptes de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour.
- l.- Qu'il n'a jamais été procédé à la création matérielle de titres au porteur de la Société et qu'il n'existe pas de registre des actions.
- m.- Que les livres et documents de la Société, dissoute, seront conservés pendant cinq ans au moins à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison des présentes, est évalué approximativement à la somme de huit cent cinquante euros et la partie comparante, en tant qu'actionnaire unique, s'y engage personnellement.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire par nom, prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: RIES-BONANI; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 novembre 2008. Relation GRE/2008/4710. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 décembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008152642/231/57.

(080179868) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Scooter Holding Partners 1, Société à responsabilité limitée (en liquidation).

Capital social: EUR 50.000,00.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 96.918.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée générale tenue en date du 22 septembre 2008

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la société tenue en date du 22 septembre 2008, que:

- L'assemblée générale a approuvé le transfert des parts sociales suivantes de la Société comme suit:

* Transfert de 9 parts sociales détenues par Ternamar Gestao e Trading Internacional Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte;

* Transfert de 9 parts sociales détenues par Kino-Trading Gestao e Serviços Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte;

* Transfert de 11 parts sociales détenues par High Tech Holzbau Gestao e Serviços Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte;

* Transfert de 11 parts sociales détenues par Pacifica Gestao e Trading Internacional Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte;

* Transfert de 10 parts sociales détenues par Mantova Gestao e Trading Internacional Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte;

* Transfert de 10 parts sociales détenues par Pinacoteca Gestao e Trading Internacional Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte;

* Transfert de 17 parts sociales détenues par Grenelle Trading Gestao e Serviços Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte;

* Transfert de 17 parts sociales détenues par Morelatto Trading Gestao e Investimentos Internacionais Lda à Tynet Limited, siège social à Palazzo Pietro Stiges, 90 Strait Street, Valletta, LVT 1436, Malte.

Luxembourg, le 28 novembre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008152070/751/34.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01890. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179636) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.

Teamworker S. à r. l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 7, Lauthegaass.

R.C.S. Luxembourg B 135.205.

Im Jahre zweitausendundacht, den siebenundzwanzigsten November.

Vor dem unterzeichneten Notar Martine SCHAEFFER, mit Amtssitz zu Luxemburg.

IST ERSCIENEN:

Frau Elke Mertes, geb. Schönborn, wohnhaft in L-5552 Remich, 51, route de Mondorf.

Diese Komparentin, ersuchte den unterzeichneten Notar folgendes zu beurkunden:

- Die Komparentin ist alleinige Besitzerin aller Anteile der Gesellschaft mit beschränkter Haftung "TEAMWORKER S.à.r.l., R.C.S. Luxembourg B 135.205, mit Sitz in Luxemburg, gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar, mit Amtssitz in Luxemburg, am 19. Dezember 2007, veröffentlicht im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 335 vom 8. Februar 2008.

Die Satzung der Gesellschaft wurde nicht abgeändert.

- Das Gesellschaftskapital ist festgesetzt auf zwölftausendfünfhundert Euro (EUR 12.500,-), aufgeteilt in hundertfünfzig (125) Anteile mit einem Nennwert von je hundert Euro (EUR 100,-).

Alsdann fasst die einzige Gesellschafterin folgende Beschlüsse:

Erster Beschluss

Der Zweck der Gesellschaft wird erweitert und beinhaltet neuerdings den "Import und Export von Konsumgütern aller Art speziell Konsumgüter für den Baubedarf."

Infolgedessen wird Artikel 2 der Satzung erweitert und ein neuer Absatz hinzugefügt, welcher folgenden Wortlaut hat:

" **Art. 2 , Absatz 3** . Die Gesellschaft kann den Import, sowie den Export von Konsumgütern aller Art, speziell Konsumgütern für den Baubedarf, betreiben."

Zweiter Beschluss

Es wird bekannt gegeben, dass die Geschäftsführerin, Frau Elke Mertes, vorgeannt, wohnhaft ist in L-5552 Remich, 51, route de Mondorf.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung alles Vorherstehenden an die Bevollmächtigte der Komparentin, hat dieselbe mit Uns Notar gegenwärtige Urkunde unterschrieben.

Signé: E. Mertes et M. Schaeffer

Enregistré à Luxembourg AC, le 1^{er} décembre 2008, LAC/2008/48170. - Reçu douze euros

Eur 12.-

Le Receveur (signé): Francis SANDT

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 4 décembre 2008.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2008152445/5770/39.

(080179859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Sherbourne Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activités Syrdall.

R.C.S. Luxembourg B 133.334.

In the year two thousand and eight, on the twenty-sixth of September.

Before the undersigned, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

"Candover Partners Limited", with registered office at 20 Old Bailey EC4M 7LN, London, United Kingdom, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number 1517104,

here represented by Mrs Linda KORPEL, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given under private seal.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of "Sherbourne Holding S.à r.l.", (hereinafter the "Company") a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 133.334, incorporated by a notarial deed dated of 18 October 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 5 December 2007. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of one million four hundred thirty-nine thousand eighty-nine Euro and ninety-six cents (EUR 1,439,089.96), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) up to one million four hundred fifty-one thousand five hundred eighty-nine Euro and ninety-six cents (EUR 1,451,589.96) by the issue of one hundred forty-three million nine hundred eight thousand nine hundred ninety-six (143,908,996) shares, having a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each and having the same rights and obligations as the existing shares (the "New Shares").

Second resolution

The sole partner resolves to record the subscription and the full payment in kind of the New Shares by the following new shareholders:

1) Candover Investments plc, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number 1512178, which declares to subscribe to fifteen million one hundred nine thousand seven hundred fifty-six (15,109,756) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of one hundred fifty-one thousand ninety-seven Euro fifty-six cents (EUR 151,097.56) fully paid up by a contribution in kind consisting in 57 class A shares, 609,432 class E shares and 74,192 class F1 shares issued by ONV Topco NV, a company incorporated and existing under the laws of Belgium, registered with Trade and Companies Register under number 0479.340.742 and having its registered address at Spinnerijstraat 12, 9240 Zele, Belgium;

2) Candover 2001 UK No 1 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7641, which declares to subscribe to seventeen million eight hundred nineteen thousand four hundred eighty-seven (17,819,487) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of one hundred and seventy-eight thousand one hundred ninety-four Euro eighty-seven cents (EUR 178,194.87) fully paid up by a contribution in kind consisting in 62 class A shares, 663,874 class E shares and 80,819 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

3) Candover 2001 UK No 2 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7642, which declares to subscribe to seven million five hundred seventy-nine thousand seven hundred and twenty-five (7,579,725) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of seventy-five thousand seven hundred ninety-seven Euro twenty-five cents (EUR 75,797.25) fully paid up by a contribution in kind consisting in 26 class A shares, 282,370 class E shares and 34,375 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

4) Candover 2001 UK No 3 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7654, which declares to subscribe to twenty-four million two hundred seventy-seven thousand six hundred seven (24,277,607) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of two hundred forty-two thousand seven hundred seventy-six Euro seven cents (EUR 242,776.07) fully paid up by a contribution in kind consisting in 85 class A shares, 904,397 class E shares and 110,100 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

5) Candover 2001 UK No 4 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7755, which declares to subscribe to two million three hundred ninety-eight thousand eight hundred seventy-six (2,398,876) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of twenty-three thousand nine hundred eighty-eight Euro seventy-six cents (EUR 23,988.76) fully paid up by a contribution in kind consisting in 8 class A shares, 89,383 class E shares and 10,881 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

6) Candover 2001 UK No 5 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7756, which declares to subscribe to one million six hundred ninety thousand six hundred twenty-nine (1,690,629) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of sixteen thousand nine hundred six Euro twenty-nine cents (EUR 16,906.29) fully paid up by a contribution in kind consisting in 6 class A shares, 62,975 class E shares and 7,666 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

7) Candover 2001 UK No 6 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7942, which declares to subscribe to thirteen million one hundred sixty-eight thousand three hundred twelve (13,168,312) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of one hundred thirty-one thousand six hundred eighty-three Euro twelve cents (EUR 131,683.12) fully paid up by a contribution in kind consisting in 46 class A shares, 490,592 class E shares and 59,724 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

8) Candover 2001 US No 1 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7643, which declares to subscribe to twenty-three million eleven thousand five hundred seventy-nine (23,011,579) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of two hundred thirty thousand one hundred fifteen Euro seventy-nine cents (EUR 230,115.79) fully paid up by a contribution in kind consisting in 80 class A shares, 857,267 class E shares and 104,363 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

9) Candover 2001 US No 2 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7644, which declares to subscribe to fourteen million five hundred five thousand six hundred eighty-five (14,505,685) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of one hundred forty-five thousand fifty-six Euro eighty-five cents (EUR 145,056.85) fully paid up by a contribution in kind consisting in 51 class A shares, 540,363 class E shares and 65,783 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

10) Candover 2001 US No 3 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7645, which declares to subscribe to eight million one hundred seventy-eight thousand three hundred two (8,178,302) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of eighty-one thousand seven hundred eighty-three Euro two cents (EUR 81,783.02) fully paid up by a contribution in kind consisting in 29 class A shares, 304,649 class E shares and 37,088 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

11) Candover 2001 US No 4 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7795, which declares to subscribe to two million three hundred fifteen thousand nine hundred thirty-four (2,315,934) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of twenty-three thousand one hundred fifty-nine Euro thirty-four cents (EUR 23,159.34) fully paid up by a contribution in kind consisting in 8 class A shares, 86,303 class E shares and 10,506 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

12) Candover 2001 US No 5 LP, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number LP 7949, which declares to subscribe to nine million six hundred seventy-nine thousand eight hundred two (9,679,802) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of ninety-six thousand seven hundred ninety-eight Euro two cents (EUR 96,798.02) fully paid up by a contribution in kind consisting in 34 class A shares, 360,578 class E shares and 43,896 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed;

13) Candover 2001 Fund GmbH & Co. KG, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register Frankfurt am Main under number HRA 30236, which declares to subscribe to three million one hundred eighty-nine thousand seven hundred ten (3,189,710) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of thirty-one thousand eight hundred ninety-seven Euro ten cents (EUR 31,897.10) fully paid up by a contribution in kind consisting in 11 class A shares, 118,839 class E shares and 14,467 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed; and

14) Candover (Trustees) Limited, 20 Old Bailey, London EC4M 7LN, registered with the Trade and Companies Register for England and Wales under number 1740547, which declares to subscribe to nine hundred eighty-three thousand five hundred ninety-two (983,592) New Shares, having the same rights and obligations as the existing ones, with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) each, for the global amount of nine thousand eight hundred thirty-five Euro ninety-two cents (EUR 9,835.92) fully paid up by a contribution in kind consisting in 3 class A shares and 463,737 class F1 shares issued by ONV Topco NV, prenamed.

The new subscribers have been represented by Mrs Linda KORPEL, previously named, by virtue of several proxies, hereto annexed.

The total contribution of one million four hundred thirty-nine thousand eighty-nine Euro and ninety-six cents (EUR 1,439,089.96) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the contribution has been produced to the undersigned notary.

Pro rata contribution tax payment exemption request

Considering that, as far as the contribution of ONV Topco NV shares are concerned, the present deed concerns an increase of the share capital of a Luxembourg company by a contribution in kind consisting of shares of a Belgian company and that further to such increase the Luxembourg company will hold more than 65% of the Belgian company, the Company expressly requests the pro rata fee payment exemption on basis of Article 4-2 of the Luxembourg law of 29th December 1971, as amended, which provides for a fixed rate registration tax perception in such a case.

All the conditions as set forth by Article 4-2 of the law of 29th December 1971, as amended, are met in order to exempt the contribution of the ONV Topco NV shares from the capital contribution duty, the relevant portion of the capital increase amounting to one million four hundred thirty-nine thousand eighty-nine Euro and ninety-six cents (EUR 1,439,089.96).

Third resolution

The partners decide to create ten (10) classes of shares referred to as the class A shares (the "Class A Shares"), the class B shares (the "Class B Shares"), the class C shares (the "Class C Shares"), the class D shares (the "Class D Shares"), the class E shares (the "Class E Shares"), the class F shares (the "Class F Shares"), the class G shares (the "Class G Shares"), the class H shares (the "Class H Shares"), the class I shares (the "Class I Shares"), and the class J shares (the "Class J Shares"), each such shares with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) and with such rights and obligations as set out in the articles of incorporation of the Company.

Fourth resolution

The partners decide to transform all the existing shares issued as from the incorporation of the Company and pursuant to the share capital increase as referred under the above first resolution and second resolution, into fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class A Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class B Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class C Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class D Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class E Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class F Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class G Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class H Shares, fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) Class I Shares and fourteen thousand five hundred fifteen thousand eight hundred ninety-six (14,515,896) Class J Shares (collectively referred to as the "shares").

Further to the above-mentioned transformation, the shareholding of the Company is the following:

Candover Partners Limited, prenamed, holds 125,000 Class A Shares, 125,000 Class B Shares, 125,000 Class C Shares, 125,000 Class D Shares, 125,000 Class E Shares, 125,000 Class F Shares, 125,000 Class G Shares, 125,000 Class H Shares, 125,000 Class I Shares and 125,000 Class J Shares;

Candover Investments plc, prenamed, holds 1,510,976 Class A Shares, 1,510,976 Class B Shares, 1,510,976 Class C Shares, 1,510,976 Class D Shares, 1,510,976 Class E Shares, 1,510,976 Class F Shares, 1,510,976 Class G Shares, 1,510,976 Class H Shares, 1,510,976 Class I Shares and 1,510,972 Class J Shares;

Candover 2001 UK No 1 LP, prenamed, holds 1,781,949 Class A Shares, 1,781,949 Class B Shares, 1,781,949 Class C Shares, 1,781,949 Class D Shares, 1,781,949 Class E Shares, 1,781,949 Class F Shares, 1,781,949 Class G Shares, 1,781,949 Class H Shares, 1,781,949 Class I Shares and 1,781,946 Class J Shares;

Candover 2001 UK No 2 LP, prenamed, holds 757,973 Class A Shares, 757,973 Class B Shares, 757,973 Class C Shares, 757,973 Class D Shares, 757,973 Class E Shares, 757,973 Class F Shares, 757,973 Class G Shares, 757,973 Class H Shares, 757,973 Class I Shares and 757,968 Class J Shares;

Candover 2001 UK No 3 LP, prenamed, holds 2,427,761 Class A Shares, 2,427,761 Class B Shares, 2,427,761 Class C Shares, 2,427,761 Class D Shares, 2,427,761 Class E Shares, 2,427,761 Class F Shares, 2,427,761 Class G Shares, 2,427,761 Class H Shares, 2,427,761 Class I Shares and 2,427,758 Class J Shares;

Candover 2001 UK No 4 LP, prenamed, holds 239,888 Class A Shares, 239,888 Class B Shares, 239,888 Class C Shares, 239,888 Class D Shares, 239,888 Class E Shares, 239,888 Class F Shares, 239,888 Class G Shares, 239,888 Class H Shares, 239,888 Class I Shares and 239,884 Class J Shares;

Candover 2001 UK No 5 LP, prenamed, holds 169,063 Class A Shares, 169,063 Class B Shares, 169,063 Class C Shares, 169,063 Class D Shares, 169,063 Class E Shares, 169,063 Class F Shares, 169,063 Class G Shares, 169,063 Class H Shares, 169,063 Class I Shares and 169,062 Class J Shares;

Candover 2001 UK No 6 LP, prenamed, holds 1,316,831 Class A Shares, 1,316,831 Class B Shares, 1,316,831 Class C Shares, 1,316,831 Class D Shares, 1,316,831 Class E Shares, 1,316,831 Class F Shares, 1,316,831 Class G Shares, 1,316,831 Class H Shares, 1,316,831 Class I Shares and 1,316,833 Class J Shares;

Candover 2001 US No 1 LP, prenamed, holds 2,301,158 Class A Shares, 2,301,158 Class B Shares, 2,301,158 Class C Shares, 2,301,158 Class D Shares, 2,301,158 Class E Shares, 2,301,158 Class F Shares, 2,301,158 Class G Shares, 2,301,158 Class H Shares, 2,301,158 Class I Shares and 2,301,157 Class J Shares;

Candover 2001 US No 2 LP, prenamed, holds 1,450,568 Class A Shares, 1,450,568 Class B Shares, 1,450,568 Class C Shares, 1,450,568 Class D Shares, 1,450,568 Class E Shares, 1,450,568 Class F Shares, 1,450,568 Class G Shares, 1,450,568 Class H Shares, 1,450,568 Class I Shares and 1,450,573 Class J Shares;

Candover 2001 US No 3 LP, prenamed, holds 817,830 Class A Shares, 817,830 Class B Shares, 817,830 Class C Shares, 817,830 Class D Shares, 817,830 Class E Shares, 817,830 Class F Shares, 817,830 Class G Shares, 817,830 Class H Shares, 817,830 Class I Shares and 817,832 Class J Shares;

Candover 2001 US No 4 LP, prenamed, holds 231,593 Class A Shares, 231,593 Class B Shares, 231,593 Class C Shares, 231,593 Class D Shares, 231,593 Class E Shares, 231,593 Class F Shares, 231,593 Class G Shares, 231,593 Class H Shares, 231,593 Class I Shares and 231,597 Class J Shares;

Candover 2001 US No 5 LP, prenamed, holds 967,980 Class A Shares, 967,980 Class B Shares, 967,980 Class C Shares, 967,980 Class D Shares, 967,980 Class E Shares, 967,980 Class F Shares, 967,980 Class G Shares, 967,980 Class H Shares, 967,980 Class I Shares and 967,982 Class J Shares;

Candover 2001 Fund GmbH and Co. KG, prenamed, holds 318,971 Class A Shares, 318,971 Class B Shares, 318,971 Class C Shares, 318,971 Class D Shares, 318,971 Class E Shares, 318,971 Class F Shares, 318,971 Class G Shares, 318,971 Class H Shares, 318,971 Class I Shares and 318,971 Class J Shares; and

Candover (Trustees) Limited, prenamed, holds 98,359 Class A Shares, 98,359 Class B Shares, 98,359 Class C Shares, 98,359 Class D Shares, 98,359 Class E Shares, 98,359 Class F Shares, 98,359 Class G Shares, 98,359 Class H Shares, 98,359 Class I Shares and 98,361 Class J Shares.

Fifth resolution

Further to the above-mentioned resolutions, the partners decide to amend article 5 of the Articles in order to give it the following wording:

" **Art. 5. Capital.** For the purpose of these Articles:

Available Amount: means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) increased by (i) any freely distributable share premium and other freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (included carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:

$$AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$$

Whereby:

AA = Available Amount

NP = net profits (including carried forward profits)

P = any freely distributable share premium and other freely distributable reserves

CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of Shares to be cancelled

L = losses (including carried forward losses)

LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles

Interim Accounts: means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.

Interim Account Date: means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of Shares.

5.1 The issued share capital of the Company is set at one million four hundred fifty-one thousand five hundred eighty-nine Euro and ninety-six cents (EUR 1,451,589.96) divided into:

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class A shares (the "Class A Shares", their holders being referred to as the "A Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class B shares (the "Class B Shares", their holders being referred to as the "B Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class C shares (the "Class C Shares", their holders being referred to as the "C Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class D shares (the "Class D Shares", their holders being referred to as the "D Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class E shares (the "Class E Shares", their holders being referred to as the "E Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class F shares (the "Class F Shares", their holders being referred to as the "F Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class G shares (the "Class G Shares", their holders being referred to as the "G Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class H shares (the "Class H Shares", their holders being referred to as the "H Partners"),

Fourteen million five hundred fifteen thousand nine hundred (14,515,900) class I shares (the "Class I Shares", their holders being referred to as the "I Partners"), and

Fourteen million five hundred fifteen thousand eight hundred ninety-six (14,515,896) class J shares (the "Class J Shares", their holders being referred to as the "J Partners"),

(Class A Shares, Class B Shares, Class C Shares, Class D Shares, Class E Shares, Class F Shares, Class G Shares, Class H Shares, Class I Shares and Class J Shares are collectively referred to as the "shares", their holders being referred to as the "partners"), each share with a nominal value of nought point nought one Euro (EUR 0.01) and with such rights and obligations as set out in the present Articles.

5.2 In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the partner(s).

5.3 The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of partners adopted in the same manner required for amendment of these Articles.

5.4 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire Classes of Shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class J Shares).

5.5 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of Shares (in the order provided for in article 5.4), such Class of Shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such Class of Shares to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of partners) and the holders of shares of the repurchased and cancelled Class of Shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant Class of Shares held by them and cancelled.

5.6 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the Class of Shares to be repurchased and cancelled.

5.7 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the board of managers and approved by the general meeting of partners on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class of Shares at the time of the cancellation of the relevant Class of Shares unless otherwise resolved by the general meeting of partners in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company."

Sixth resolution

The partners decide to amend article 9 of the Articles in order to give it the following wording:

" **Art. 9. Procedure.** In case of plurality of managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers.

The board of managers shall meet when convened by one manager.

Notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers in advance of the time set for such meeting except in the event of emergency, the nature of which is to be set forth in the minute of the meeting.

Any such notice shall specify the time and place of the meeting and the nature of the business to be transacted.

Notice can be given to each manager by word of mouth, in writing or by fax, cable, telegram, telex, electronic means.

The notice may be waived by the consent, in writing or by fax or any other electronic means of communication of each manager.

The meeting will be duly held without prior notice if all the managers are present or duly represented.

A majority of managers present in person, by proxy or by representative are a quorum, provided that there is one class A manager and one class B manager present.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by fax or any other electronic means of communication, another manager as his proxy. A manager may represent more than one manager.

Any and all managers may participate in a meeting of the board of managers by phone, videoconference, or electronic means, initiated from the Luxembourg, allowing all persons participating in the meeting to hear each other at the same time. Such participation in a meeting is deemed equivalent to participation in person at a meeting of the managers.

Except as otherwise required by these Articles, decisions of the board are adopted by at least a simple majority of the managers present or represented and composed of at least one vote of each class of managers.

The deliberations of the board of managers shall be recorded in the minutes, which have to be signed by the chairman."

Seventh resolution

The partners decide to amend and restate the articles 16 and 17 of the Articles in order to merge these articles 16 and 17 into a sole article named "Distributions" having the following wording:

" Art. 16. Distributions

16.1 The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year, five percent (5%) of the net profit will be transferred to the legal reserve. This deduction ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to ten percent (10%) of the issued capital.

The general meeting of partners may decide, at the majority vote determined by the Law, that the excess be distributed to the partners proportionally to the shares they hold, as dividends or be carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

16.2 Notwithstanding the provisions of article 16.1 of the Articles and subject to the prior approval or ratification by the general meeting of partners, the board of managers may decide to pay interim dividends before the end of the current financial year, on the basis of a statement of accounts showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established according to the Law or the Articles.

16.3 In the event of a dividend distribution, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all partners pro rata to their shares regardless of Class, then

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class of Shares in the reverse alphabetical order (i.e. first Class J Shares, then if no Class J Shares are in existence, Class I Shares and in such continuation until only Class A Shares are in existence)."

Eighth resolution

The partners decide to renumber the remainder of the Articles further to the above resolution.

Ninth resolution

The partners decide to transfer the registered office of the Company with immediate effect from 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg to 9, Parc d' Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

As a consequence, the first paragraph of Article 3 has been modified as follows:

Art. 3. (first paragraph). "The Company has its registered office on the Municipality of Schuttrange, Grand Duchy of Luxembourg."

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to five thousand euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille huit, le vingt-six septembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

"Candover Partners Limited", ayant son siège social au 20 Old Bailey EC4M 7LN, Londres, Royaume-Uni, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro 1517104,

ici représentée par Madame Linda KORPEL, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de "Sherbourne Holding S.à r.l." (ci-après la "Société"), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 133.334, constituée selon un acte notarié en date du 18 octobre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 5 décembre 2007. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant d'un million quatre cent trente-neuf mille quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 1.439.089,96), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) à un million quatre cent cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 1.451.589,96) par l'émission de cent quarante-trois millions neuf cent huit mille neuf cent quatre-vingt-seize (143.908.996) parts sociales, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune et ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes (les "Nouvelles Parts Sociales").

Deuxième résolution

L'associé unique décide d'enregistrer la souscription et le paiement intégral des Nouvelles Parts Sociales par les nouveaux associés suivants:

1) Candover Investments plc, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro 1512178, déclare souscrire à quinze millions cent neuf mille sept cent cinquante-six (15.109.756) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de cent cinquante et un mille quatre-vingt-dix-sept euros et cinquante-six cents (EUR 151.097,56) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 57 actions de catégorie A, 609.432 actions de catégorie E et 74.192 actions de catégorie F1 émises par ONV Topco NV, une société constituée et existant selon les lois du Royaume de Belgique, enregistrée auprès du registre de commerce et des sociétés sous le numéro 0479.340.742 et ayant son siège social au Spinnerijstraat 12, 9240 Zele, Belgique;

2) Candover 2001 UK No 1 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7641, déclare souscrire à dix-sept millions huit cent dix-neuf mille quatre cent quatre-vingt-sept (17.819.487) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de cent soixante-dix-huit mille cent quatre-vingt-quatorze euros et quatre-vingt sept cents (EUR 178.194,87) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 62 actions de catégorie A, 663.874 actions de catégorie E et 80.819 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

3) Candover 2001 UK No 2 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7642, déclare souscrire à sept millions neuf cent soixante-dix-neuf mille sept cent vingt-cinq (7.579.725) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de soixante-quinze mille sept cent quatre-vingt-dix-sept euros et vingt-cent cents (EUR 75.797,25) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 26 actions de catégorie A, 282.370 actions de catégorie E et 34.375 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

4) Candover 2001 UK No 3 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7654, déclare souscrire à vingt-quatre millions deux cent soixante-dix-sept mille six cent sept (24.277.607) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de deux cent quarante-deux mille sept cent soixante-seize euros et sept cents (EUR 242.776,07) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 85 actions de catégorie A, 904.397 actions de catégorie E et 110.100 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

5) Candover 2001 UK No 4 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7755, déclare souscrire à deux millions trois cent quatre-vingt-dix-huit mille huit cent soixante-seize (2.398.876) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de vingt-

trois mille neuf cent quatre-vingt-huit euros et soixante-seize cents (EUR 23.988,76) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 8 actions de catégorie A, 89.383 actions de catégorie E et 10.881 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

6) Candover 2001 UK No 5 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7756, déclare souscrire à un million six cent quatre-vingt-dix mille six cent vingt-neuf (1.690.629) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de seize mille neuf cent six euros et vingt-neuf cents (EUR 16.906,29) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 6 actions de catégorie A, 62.975 actions de catégorie E et 7.666 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

7) Candover 2001 UK No 6 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7942, déclare souscrire à treize millions cent soixante-huit mille trois cent douze (13.168.312) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de cent trente et un mille six cent quatre-vingt-trois euros et douze cents (EUR 131.683,12) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 46 actions de catégorie A, 490.592 actions de catégorie E et 59.724 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

8) Candover 2001 US No 1 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7643, déclare souscrire à vingt-trois millions onze mille cinq cent soixante-dix-neuf (23.011.579) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de deux cent trente mille cent quinze euros soixante-dix-neuf cents (EUR 230.115,79) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 80 actions de catégorie A, 857.267 actions de catégorie E et 104.363 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

9) Candover 2001 US No 2 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7644, déclare souscrire à quatorze millions cinq cent cinq mille six cent quatre-vingt-cinq (14.505.685) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de cent quatre-vingt-cinq mille cinquante-six euros quatre-vingt-cinq cents (EUR 145.056,85) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 51 actions de catégorie A, 540.363 actions de catégorie E et 65.783 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

10) Candover 2001 US No 3 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7645, déclare souscrire à huit millions cent soixante-dix-huit mille trois cent deux (8.178.302) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de quatre-vingt-un mille sept cent quatre-vingt-trois euros et deux cents (EUR 81.783,02) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 29 actions de catégorie A, 304.649 actions de catégorie E et 37.088 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

11) Candover 2001 US No 4 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7795, déclare souscrire à deux millions trois cent quinze mille neuf cent trente-quatre (2.315.934) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de vingt-trois mille cent cinquante-neuf euros et trente-quatre cents (EUR 23.159,34) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 8 actions de catégorie A, 86.303 actions de catégorie E et 10.506 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

12) Candover 2001 US No 5 LP, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro LP 7949, déclare souscrire à neuf millions six cent soixante-dix-neuf mille huit cent deux (9.679.802) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de quatre-vingt-seize mille sept cent quatre-vingt-dix euros et deux cents (EUR 96.798,02) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 34 actions de catégorie A, 360.578 actions de catégorie E et 43.896 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée;

13) Candover 2001 Fund GmbH & Co. KG, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for Frankfurt am Main sous le numéro HRA 30236, déclare souscrire à trois millions cent quatre-vingt-neuf mille sept cent dix (3.189.710) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de trente et un mille huit cent quatre-vingt-dix euros et dix cents (EUR 31.897,10) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 11 actions de catégorie A, 118.839 actions de catégorie E et 14.467 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée; et

14) Candover (Trustees) Limited, 20 Old Bailey, Londres EC4M 7LN, enregistrée auprès du Trade and Companies Register for England and Wales sous le numéro 1740547, déclare souscrire à neuf cent quatre-vingt-trois mille cinq cent quatre-vingt-douze (983.592) Nouvelles Parts Sociales, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes, ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) chacune, pour un montant total de neuf mille huit cent trente-cinq euros et quatre-vingt-douze cents (EUR 9.835,92) entièrement libérées par un apport en nature consistant en 3 actions de catégorie A et 463.737 actions de catégorie F1 actions émises par ONV Topco NV, prénommée.

Les nouveaux souscripteurs sont représentés par Madame Linda KORPEL, prénommée, en vertu de plusieurs procurations, ci-annexées.

L'apport d'un montant global d'un million quatre cent trente-neuf mille quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 1.439.089,96) sera intégralement alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Demande d'exonération du droit d'apport

Considérant que, dans la mesure où l'apport des parts sociales de ONV Topco NV est concerné, le présent acte correspond à une augmentation de capital d'une société luxembourgeoise par un apport en nature consistant en l'apport de parts sociales d'une société belge, et que suite à cet apport la Société détiendra plus de 65% dans cette société belge, la Société demande donc expressément l'exonération du paiement du droit d'apport sur la base de l'article 4-2 de la loi luxembourgeoise du 29 décembre 1971, telle que modifiée, qui autorise le recouvrement du droit d'enregistrement sur la base d'un taux forfaitaire dans pareil cas.

Toutes les conditions prévues à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, telle que modifiée, sont ici réunies afin d'exempter l'apport des parts de ONV Topco NV du droit d'apport, correspondant à l'apport d'un montant d'un million quatre cent trente-neuf mille quatre-vingt-neuf euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 1.439.089,96).

Troisième résolution

Les associés décident de créer dix (10) catégories de parts sociales référencées comme étant les parts sociales de catégorie A (les "Parts Sociales de Catégorie A"), les parts sociales de catégorie B (les "Parts Sociales de Catégorie B"), les parts sociales de catégorie C (les "Parts Sociales de Catégorie C"), les parts sociales de catégorie D (les "Parts Sociales de Catégorie D"), les parts sociales de catégorie E (les "Parts Sociales de Catégorie E"), les parts sociales de catégorie F (les "Parts Sociales de Catégorie F"), les parts sociales de catégorie G (les "Parts Sociales de Catégorie G"), les parts sociales de catégorie H (les "Parts Sociales de Catégorie H"), les parts sociales de catégorie I (les "Parts Sociales de Catégorie I") et les parts sociales de catégorie J (les "Parts Sociales de Catégorie J"), chacune des ces parts ayant une valeur nominale d'un centime d'Euro (EUR 0,01) et ayant les droits et obligations tels que mentionnés dans les statuts de la Société.

Quatrième résolution

Les associés décident de transformer toutes les parts sociales émises suite à la constitution de la Société ainsi que suite à l'augmentation de capital tel que mentionnée ci-dessus, à la première résolution et la deuxième résolution en quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie A, quatorze millions cinq cent quinze quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie C, quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie D, quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie E, quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie F, quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie G, quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie H, quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) Parts Sociales de Catégorie I, et quatorze millions cinq cent quinze mille huit cent quatre-vingt-seize (14.515.896) Parts Sociales de Catégorie J (collectivement dénommées ci-après les "parts sociales").

Suite à la transformation mentionnée ci-dessus, l'actionnariat de la Société se décompose comme suit:

Candover Partners Limited, prénommé, détient 125.000 Parts Sociales de Catégorie A, 125.000 Parts Sociales de Catégorie B, 125.000 Parts Sociales de Catégorie C, 125.000 Parts Sociales de Catégorie D, 125.000 Parts Sociales de Catégorie E, 125.000 Parts Sociales de Catégorie F, 125.000 Parts Sociales de Catégorie G, 125.000 Parts Sociales de Catégorie H, 125.000 Parts Sociales de Catégorie I et 125.000 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover Investments plc, prénommé, détient 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie A, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie B, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie C, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie D, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie E, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie F, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie G, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie H, 1.510.976 Parts Sociales de Catégorie I et 1.510.972 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 UK No 1 LP, prénommé, détient 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie A, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie B, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie C, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie D, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie E, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie F, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie G, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie H, 1.781.949 Parts Sociales de Catégorie I et 1.781.946 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 UK No 2 LP, prénommé, détient 757.973 Parts Sociales de Catégorie A, 757.973 Parts Sociales de Catégorie B, 757.973 Parts Sociales de Catégorie C, 757.973 Parts Sociales de Catégorie D, 757.973 Parts Sociales de Catégorie E, 757.973 Parts Sociales de Catégorie F, 757.973 Parts Sociales de Catégorie G, 757.973 Parts Sociales de Catégorie H, 757.973 Parts Sociales de Catégorie I et 757.968 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 UK No 3 LP, prénommé, détient 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie A, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie B, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie C, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie D, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie E, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie F, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie G, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie H, 2.427.761 Parts Sociales de Catégorie I et 2.427.758 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 UK No 4 LP, prénommé, détient 239.888 Parts Sociales de Catégorie A, 239.888 Parts Sociales de Catégorie B, 239.888 Parts Sociales de Catégorie C, 239.888 Parts Sociales de Catégorie D, 239.888 Parts Sociales de Catégorie E, 239.888 Parts Sociales de Catégorie F, 239.888 Parts Sociales de Catégorie G, 239.888 Parts Sociales de Catégorie H, 239.888 Parts Sociales de Catégorie I et 239.884 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 UK No 5 LP, prénommé, détient 169.063 Parts Sociales de Catégorie A, 169.063 Parts Sociales de Catégorie B, 169.063 Parts Sociales de Catégorie C, 169.063 Parts Sociales de Catégorie D, 169.063 Parts Sociales de Catégorie E, 169.063 Parts Sociales de Catégorie F, 169.063 Parts Sociales de Catégorie G, 169.063 Parts Sociales de Catégorie H, 169.063 Parts Sociales de Catégorie I et 169.062 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 UK No 6 LP, prénommé, détient 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie A, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie B, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie C, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie D, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie E, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie F, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie G, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie H, 1.316.831 Parts Sociales de Catégorie I et 1.316.833 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 US No 1 LP, prénommé, détient 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie A, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie B, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie C, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie D, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie E, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie F, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie G, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie H, 2.301.158 Parts Sociales de Catégorie I et 2.301.157 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 US No 2 LP, prénommé, détient 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie A, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie B, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie C, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie D, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie E, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie F, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie G, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie H, 1.450.568 Parts Sociales de Catégorie I et 1.450.573 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 US No 3 LP, prénommé, détient 817.830 Parts Sociales de Catégorie A, 817.830 Parts Sociales de Catégorie B, 817.830 Parts Sociales de Catégorie C, 817.830 Parts Sociales de Catégorie D, 817.830 Parts Sociales de Catégorie E, 817.830 Parts Sociales de Catégorie F, 817.830 Parts Sociales de Catégorie G, 817.830 Parts Sociales de Catégorie H, 817.830 Parts Sociales de Catégorie I et 817.832 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 US No 4 LP, prénommé, détient 231.593 Parts Sociales de Catégorie A, 231.593 Parts Sociales de Catégorie B, 231.593 Parts Sociales de Catégorie C, 231.593 Parts Sociales de Catégorie D, 231.593 Parts Sociales de Catégorie E, 231.593 Parts Sociales de Catégorie F, 231.593 Parts Sociales de Catégorie G, 231.593 Parts Sociales de Catégorie H, 231.593 Parts Sociales de Catégorie I et 231.597 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 US No 5 LP, prénommé, détient 967.980 Parts Sociales de Catégorie A, 967.980 Parts Sociales de Catégorie B, 967.980 Parts Sociales de Catégorie C, 967.980 Parts Sociales de Catégorie D, 967.980 Parts Sociales de Catégorie E, 967.980 Parts Sociales de Catégorie F, 967.980 Parts Sociales de Catégorie G, 967.980 Parts Sociales de Catégorie H, 967.980 Parts Sociales de Catégorie I et 967.982 Parts Sociales de Catégorie J;

Candover 2001 Fund GmbH & Co. KG, prénommé, détient 318.971 Parts Sociales de Catégorie A, 318.971 Parts Sociales de Catégorie B, 318.971 Parts Sociales de Catégorie C, 318.971 Parts Sociales de Catégorie D, 318.971 Parts Sociales de Catégorie E, 318.971 Parts Sociales de Catégorie F, 318.971 Parts Sociales de Catégorie G, 318.971 Parts Sociales de Catégorie H, 318.971 Parts Sociales de Catégorie I et 318.971 Parts Sociales de Catégorie J; et

Candover (Trustees) Limited, prénommé, détient 98.359 Parts Sociales de Catégorie A, 98.359 Parts Sociales de Catégorie B, 98.359 Parts Sociales de Catégorie C, 98.359 Parts Sociales de Catégorie D, 98.359 Parts Sociales de Catégorie E, 98.359 Parts Sociales de Catégorie F, 98.359 Parts Sociales de Catégorie G, 98.359 Parts Sociales de Catégorie H, 98.359 Parts Sociales de Catégorie I et 98.361 Parts Sociales de Catégorie J.

Cinquième résolution

Suite aux résolutions mentionnées ci-dessus, les associés décident de modifier l'article 5 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5. Capital.** Pour les besoins de ces Statuts:

Montant Disponible:	signifie le montant total des profits nets de la Société (incluant les profits reportés) augmentés de (i) la prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables et (ii) selon les cas par le montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée mais réduit de (i) toute perte (incluant les pertes reportées) et (ii) toutes sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des
---------------------	---

statuts déterminés sur base des Comptes Intérimaires afférents (sans pour éviter tout doute tout calcul en double) tel que:

$$MD = (PN + P + RC) - (P + RL)$$

Pour lequel:

MD = Montant Disponible

PN = Profits Nets (incluant les profits reportés)

P = toute prime d'émission librement distribuable et autres réserves librement distribuables

RC = montant de la réduction de capital social et de la réduction de la réserve légale en relation avec la Catégorie de Parts Sociales annulée

P = perte (incluant les pertes reportées)

RL = sommes qui devront être placées en réserve(s) suivant les exigences de la loi ou des Statuts

Comptes Intérimaires	signifie les comptes intérimaires de la Société à la Date Comptable Intérimaire pertinente.
Date Comptable Intérimaire	signifie la date pas plus tôt que huit (8) jours avant la date du rachat et de l'annulation de la Catégorie pertinente de Parts Sociales Préférentielles, pourvu que cette date ne puisse être postérieure au dernier jour du troisième mois après la fin de la première année suivant le début de la date de la période pertinente.

5.1 Le capital social de la Société est fixé à la somme d'un million quatre cent cinquante et un mille cinq cent quatre-vingt neuf euros et quatre-vingt-seize cents (EUR 1.451.589,96) représenté par:

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie A (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie A" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie A"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie B (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie B" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie B"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie C (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie C" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie C"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie D (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie D" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie D"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie E (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie E" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie E"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie F (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie F" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie F"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie G (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie G" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie G"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie H (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie H" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie H"),

Quatorze millions cinq cent quinze mille neuf cents (14.515.900) parts sociales de catégorie I (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie I" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie I"), et

Quatorze millions cinq cent quinze mille huit cent quatre-vingt-seize (14.515.896) parts sociales de catégorie J (ci-après les "Parts Sociales de Catégorie J" et leurs détenteurs les "Associés de Catégorie J"),

(les Parts Sociales de Catégorie A, les Parts Sociales de Catégorie B, les Parts Sociales de Catégorie C, les Parts Sociales de Catégorie D, les Parts Sociales de Catégorie E, les Parts Sociales de Catégorie F, les Parts Sociales de Catégorie G, les Parts Sociales de Catégorie H, les Parts Sociales de Catégorie I, et les Parts Sociales de Catégorie J sont collectivement référées ci-après les "parts sociales" et leurs détenteurs les "associés"), d'une valeur d'un centime d'euro (EUR 0,01) chacune et dont les droits et obligations sont ceux prévus par les présents Statuts.

5.2 En plus du capital social, il peut être établi un compte de prime d'émission, sur lequel toute prime d'émission attachée à toute part sociale est transférée. Le solde du compte de prime d'émission est à la libre disposition des associé(s).

5.3 Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptée de la manière requise pour la modification des présents Statuts.

5.4 Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de Parts Sociales y compris par l'annulation de l'entière part d'une ou de plusieurs Catégorie(s) de Parts Sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les Parts Sociales émises de cette/ces classe(s). En cas de rachats et d'annulations de catégorie de Parts Sociales, de tels annulations et rachats de Parts Sociales seront faits dans l'ordre alphabétique inverse (commençant avec la catégorie J).

5.5 Dans le cas d'une réduction du capital social par le rachat et l'annulation d'une catégorie de Parts Sociales (dans l'ordre établi à l'article 5.4), une telle catégorie de Parts Sociales donne droit à son détenteur au pro rata de leurs détention dans cette catégorie, au Montant Disponible (dans la limite cependant du Montant Total d'Annulation (tel que défini ci-

après) tel que déterminé par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs de parts sociales de la catégorie de Parts Sociales rachetée et annulée recevront de la Société un montant égal à la Valeur d'Annulation par Part Sociale (tel que définie ci-après) pour chaque Part Sociale de la Catégorie concernée détenue par eux et annulée.

5.6 La Valeur d'Annulation par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant Total d'Annulation par le nombre de Parts Sociales émises dans la catégorie de Parts Sociales à être rachetée et annulée.

5.7 Le Montant Total d'Annulation sera un montant déterminé par le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur la base de Comptes Intérimaires concernés. Le Montant Total d'Annulation pour chacune des Classes J, I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible de la catégorie concernée au moment de l'annulation de cette catégorie sauf autrement décidé par l'assemblée générale des associés selon la procédure prévue pour une modification des Statuts à condition toutefois que le Montant Total d'Annulation ne soit jamais supérieur au Montant Disponible.

A compter du rachat et de l'annulation des parts sociales de la catégorie concernée, la Valeur d'Annulation par Part Sociale sera due et payable par la Société.»

Sixième résolution

Les associés décident de modifier l'article 9 des Statuts afin de lui donner la teneur suivante:

« **Art. 9. Procédure.** En cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance choisit parmi ses membres un président. Il peut également choisir un secrétaire, lequel n'est pas nécessairement gérant, qui est responsable de la rédaction du procès-verbal de réunion du conseil de gérance ou pour d'autres fins telles que spécifiées par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunit sur convocation de l'un d'entre eux.

Une convocation à une réunion du conseil de gérance devra être adressée à chacun des gérants avant la date fixée pour cette réunion, sauf urgence, dont la nature devra alors figurer dans le procès-verbal de réunion.

Toute convocation devra spécifier l'heure, le lieu et l'ordre du jour de la réunion.

Convocation peut être adressée à chaque gérant oralement, par écrit, télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié.

Il peut être renoncé à la convocation par consentement écrit, par télécopie ou tout autre moyen électronique de communication approprié de chaque gérant.

La réunion est valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants sont présents ou dûment représentés.

Deux gérants présents en personne, par procuration ou par mandataire forment le quorum, avec au moins un gérant de classe A et un gérant de classe B.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant pour le représenter. Un gérant peut représenter plus d'un gérant.

Tout gérant peut assister à une réunion du conseil de gérance par téléphone, vidéoconférence, ou tout autre moyen de télécommunication approprié, initié du Luxembourg, permettant à toutes les personnes participant à la réunion de s'entendre en même temps. Une telle participation à une réunion est réputée équivalente à une participation en personne à une réunion des gérants.

Sauf dispositions contraires des Statuts, les décisions du conseil de gérance sont adoptées par majorité simple des gérants, présents ou représentés composée au moins par une voie de chaque catégorie de gérants.

Les délibérations du conseil de gérance sont transcrites par un procès-verbal, qui est signé par le président.»

Septième résolution

Les associés décident de modifier et refondre les articles 16 et 17 des Statuts afin de fusionner les articles 16 et 17 en un seul article dénommé "Distributions" ayant la teneur suivante:

« **Art. 16. Distributions**

16.1 L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges, amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent (5%) du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

L'assemblée générale des associés peut décider, à la majorité des voix telle que définie par la Loi, de distribuer au titre de dividendes le solde du bénéfice net entre les associés proportionnellement à leurs parts sociales, ou de l'affecter au compte report à nouveau ou à un compte de réserve spéciale.

16.2 Nonobstant les dispositions de l'article seize des Statuts, et sous réserve d'une approbation préalable ou ratification de l'assemblée générale des associés, le conseil de gérance peut décider de payer des acomptes sur dividendes en cours d'exercice social sur base d'un état comptable duquel il devra ressortir que des fonds suffisants sont disponibles pour la distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis le dernier exercice social, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à porter en réserve en vertu d'une obligation légale ou statutaire.

16.3 En cas de déclaration de dividende, un tel dividende devra être alloué et payé comme suit:

(i) un montant équivalent à 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale sera distribué de manière égale à tous les associés au pro rata de leurs parts sociales, sans égard de catégorie, puis

(ii) le solde du montant total distribué sera alloué dans son intégralité aux détenteurs de la dernière catégorie dans l'ordre alphabétique inversé (i.e en premier les Parts Sociales de Catégorie J, puis si aucune Part Sociale de Catégorie J existe, les Parts Sociales de Catégorie I, et ainsi de suite jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de Parts Sociales de Catégorie A qui existent).»

Huitième résolution

Les associés décident de renuméroter le reste des Statuts suite aux résolutions ci-dessus.

Neuvième résolution

Les associés décident de transférer le siège social de la Société avec effet immédiat, du 46A, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg au 9, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Münsbach, Grand-Duché de Luxembourg.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 3 des statuts est modifié comme suit:

Art. 3. (premier alinéa). «Le siège social de la Société est établi dans la commune de Schuttrange.»

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, en raison des présentes, sont estimés à cinq mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: L. KORPEL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 2 octobre 2008. Relation: EAC/2008/12401. Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 15 octobre 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008152453/239/717.

(080180377) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Incatrust, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 56.405.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le trente octobre.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Pierre LENTZ, licencié en sciences économiques, demeurant professionnellement au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg,

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de Monsieur Gaëtan Carnot, demeurant au 43, route de la Capite, CH-1223 Coligny,

"le mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée en date du 25 septembre 2008, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, requiert le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1. Que la société anonyme holding INCATRUST, R.C.S. Luxembourg B n° 56 405, ayant son siège social à Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle, a été constituée suivant acte reçu par Maître Frank BADEN, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 30 septembre 1996, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 637 du 7 décembre 1996, et les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 31 décembre 2007, publié au Recueil Spécial des Sociétés et Associations C n° 909 du 12 avril 2008.

2. Que le capital social de la société anonyme holding INCATRUST s'élève actuellement à USD 7.000.000 (sept millions de dollars des Etats Unis) représenté par 70.000 (soixante-dix mille) actions de USD 100 (cent dollars des Etats Unis) chacune, entièrement libérées.

3. Que le mandant est devenu successivement propriétaire de la totalité des actions représentatives du capital souscrit de la société anonyme holding INCATRUST.

4. Que par la présente, le mandant prononce la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat.

5. Que le mandant, en sa qualité de liquidateur de la société anonyme holding INCATRUST, déclare que tout le passif de ladite société est réglé.

6. Que le mandant requiert de plus le notaire instrumentant d'acter que par rapport à d'éventuels passifs actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, il déclare irrévocablement assumer solidairement avec la société l'obligation de payer tout ce passif éventuel actuellement inconnu.

7. Que l'activité de la société a cessé; que l'actionnaire unique est investi de tout l'actif et qu'il réglera tout passif éventuel de la société dissoute; que partant, la liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

8. Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et commissaire de la société.

9. Que le mandataire ou le notaire instrumentant peuvent procéder à l'annulation du registre des actionnaires de la société.

10. Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans au siège de BDO Compagnie Fiduciaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: P. Lentz, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 5 novembre 2008. LAC/2008/44825. — Reçu douze euros (€ 12,-).

Le Receveur (signé): Fr. Sandt.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008152623/220/53.

(080179946) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Spanimmo, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 28.692.

DISSOLUTION

Le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A COMPARU:

La société "GENLICO LIMITED", ayant son siège social à Wickhams Cay, Road Town 146, Tortola (Iles Vierges Britanniques), enregistrée auprès du "International Business Companies Act" des Iles Vierges Britanniques sous le numéro 608721,

représentée par Madame Amélie BRICE, employée privée, domiciliée professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte,

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le notaire et le mandataire, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante, représentée par Madame Amélie BRICE, prénommée, a requis le notaire instrumentaire de documenter comme suit ses déclarations:

I.- Que la société anonyme holding "SPANIMMO" ayant son siège social à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, R.C.S. Luxembourg section B numéro 28692, a été constituée suivant acte reçu par Maître Lucien SCHUMAN, alors notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 2 août 1988, publié au Mémorial,

Recueil des Sociétés et Associations C numéro 280 en 1988, page 13426, et dont les statuts ont été modifiés par acte sous seing privé lors de la conversion du capital en Euros en date du 3 décembre 2001, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 622 du 22 avril 2002.

II.- Que le capital social de la société anonyme holding "SPANIMMO", pré-désignée, s'élève actuellement à deux cent quarante sept mille huit cent quatre-vingt treize Euros cinquante deux Cents (EUR 247.893,52,-), représenté par mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

III.- Que selon le registre des actionnaires, la comparante est l'actionnaire unique de la société anonyme holding "SPANIMMO".

IV.- Que la comparante a décidé de dissoudre et de liquider la société anonyme holding "SPANIMMO", qui a interrompu ses activités.

V.- Que la comparante déclare qu'elle a repris tous les éléments d'actif et de passif de ladite société.

VI.- Qu'il est attesté que la comparante est investie de tous les éléments actifs de la société dissoute et répondra personnellement de tout le passif social de la société, même inconnu à ce jour.

VII.- Que la liquidation de la société anonyme holding "SPANIMMO" est achevée et que celle-ci est à considérer comme définitivement close.

VIII.- Que décharge pleine et entière est donnée à tous les administrateurs et au commissaire aux comptes de la société dissoute pour l'exécution de leurs mandats.

IX.- Qu'il a été procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la société dissoute.

X.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

Frais

Tous les frais et honoraires incombant à la société à raison des présentes sont évalués à la somme de sept cents euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire, connu du notaire par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: BRICE; SECKLER.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 novembre 2008, Relation GRE/2008/4721. — Reçu douze euros 12 €.

Le Receveur (signé): G. SCHLINK.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 2 décembre 2008.

Jean SECKLER.

Référence de publication: 2008152644/231/55.

(080179889) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Ofilux Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 102.383.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le quatorze novembre.

Par devant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Madame Amandine OHAYON, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial de TRIEF Corporation S.A., ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe, R.C.S. Luxembourg B 50.162

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 21 octobre 2008.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société à responsabilité limitée OFILUX FINANCE S.à r.l., ayant son siège social à L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe, a été constituée suivant acte notarié en date 30 juin 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1068 du 23 octobre 2004. Les statuts de la société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte notarié en date du 21 septembre 2004, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1260 du 9 décembre 2004;

- que le capital social de la société à responsabilité limitée "OFILUX FINANCE S.à r.l." s'élève actuellement à UN MILLION SEPT CINQUANTE MILLE DEUX CENTS EUROS (1.750.200,- EUR) représenté par SOIXANTE DIX MILLE HUIT (70.008) parts sociales d'une valeur nominale de VINGT-CINQ EUROS (25,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que TRIEF Corporation S.A., précitée, est devenue seule propriétaire de toutes les parts sociales;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associée unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société et de la mettre en liquidation;

- que l'associée unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 14 novembre 2008, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;
- l'associée unique est investie de l'entière de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entière du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 14 novembre 2008 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;
- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;
- décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société;
- il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales;
- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2763 Luxembourg, 2, rue Sainte Zithe.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille huit cents euros (EUR 1.800).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire du comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. OHAYON, G. LECUIT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 novembre 2008, LAC/2008/46474. — Reçu douze euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008.

Gérard LECUIT.

Référence de publication: 2008152628/220/52.

(080179791) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Dépann' Auto S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5481 Wormeldange, 27, route du Vin.

R.C.S. Luxembourg B 25.067.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour DEPANN' AUTO SARL

FIDUCIAIRE DES PME SA

Signatures

Référence de publication: 2008153059/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2008, réf. LSO-CX01716. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180080) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

HSH Investment Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 122.688.

Auszug aus dem Protokoll der ordentlichen Generalversammlung vom 31.03.2008

Die Generalversammlung nimmt den Rücktritt von Herrn Martin Görnig als Verwaltungsratsmitglied und als Vorsitzender der Geschäftsleitung der HSH Investment Management S.A. zum 11.03.2008 zur Kenntnis.

Die Generalversammlung beschließt die Ämter der Herren Rainer Helms und Dr. Christian Tonnesen bis zur Generalversammlung, die über die Entlastung zum Geschäftsjahr entscheidet, das am 31.12.2008 endet, zu verlängern.

Zudem stimmt die Generalversammlung der Wahl von Herrn Torsten Althaus mit Wirkung zum 17.03.2008 (gem Umlaufbeschluss vom 17.03.2008/ gem. Satzung Art.8)

Der Verwaltungsrat setzt sich somit wie folgt zusammen:

Rainer Helms, Geschäftsleiter HSH Nordbank Securities S.A., geboren in Kiel am 05.11.1970, mit beruflichem Wohnsitz in Luxembourg, 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg (Vorsitzender des Verwaltungsrates)

Dr. Christian Tonnesen, Diplom-Kaufmann, geboren in Warstein am 26.01.1967, mit beruflichem Wohnsitz in Deutschland, Martensdamm 6, 24103 Kiel

Torsten Althaus, Geschäftsleiter der HSH Investment Management S.A., geboren in Kierspe am 20.07.1967, mit beruflichem Wohnsitz in Deutschland, Schloßgarten 14, 24103 Kiel.

Luxembourg, 20.05.2008.

Für Requisition und Veröffentlichung

Meinert Riessen / Dr. Bernd Biermann

Leiter Recht und Compliance / Head of Business Steering

Référence de publication: 2008152776/9111/27.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juillet 2008, réf. LSO-CS06938. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180459) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Ceramsol S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener.

R.C.S. Luxembourg B 68.707.

DISSOLUTION

L'an deux mille huit, le dix-huit novembre.

Par devant Maître Frank MOLITOR, notaire de résidence à Dudelange, soussigné.

A comparu:

René DURAZZI, commerçant, né à Fossombrone (Italie), le 12 novembre 1946, demeurant à F-54870 Villers-la-Chèvre, 21, rue de Longwy.

Le comparant requiert le notaire d'acter ce qui suit:

- CERAMSOL SARL avec siège social à L-1630 Luxembourg, 58, rue Glesener, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 68 707, constituée suivant acte Gérard LECUIT de Hesperange en date du 5 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, Numéro 364 du 21 mai 1999, modifiée suivant acte sous seing privé du 28 septembre 2001, publié audit Mémorial, Numéro 255 du 14 février 2002.

- Son capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500,-) euros, représenté par cent (100) parts de cent vingt-cinq (125,-) euros chacune.

- Le comparant est propriétaire des cent (100) parts de ladite Société et a décidé de dissoudre et de liquider la Société, celle-ci ayant cessé toute activité.

- Par la présente, il prononce en conséquence la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat et sa mise en liquidation.

- L'actionnaire unique déclare avoir réglé tout le passif de la Société et avoir transféré tous les actifs à son profit.

L'actionnaire unique se trouve donc investi de tous les éléments actifs de la Société et répondra personnellement de tout le passif social et de tous les engagements de la Société, même inconnus à l'heure actuelle.

Il reconnaît avoir été informé par le notaire sur la portée de cela et déclare persister dans son intention. Il réglera également les frais des présentes.

- Partant, la liquidation de la Société est achevée et la Société est à considérer comme définitivement liquidée.

- Décharge pleine et entière est accordée au gérant pour l'exécution de son mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant une durée de cinq (5) ans au domicile du comparant.

Dont acte, fait et passé à Dudelange, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé: Durazzi et Molitor.

Enregistré à ESCH-SUR-ALZETTE A.C., le 19 novembre 2008. Relation: EAC/2008/14223. - Reçu douze euros 12,-.

Le Receveur ff. (signé): Boiça.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Dudelange, le 21 NOVEMBRE 2008.

Frank MOLITOR.

Référence de publication: 2008152649/223/40.

(080179810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

Talk finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8308 Capellen, 83, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 88.106.

Constatation de cession de parts sociales

Suite à une cession de parts sociales sous-seing privé à la date du 15 octobre 2008, acceptée par le gérant au nom de la société, il résulte que le capital social de la société Talk Finance S.à.r.l. se répartit désormais comme suit:

	Parts
Mr. MERNIER Martial, demeurant à 87, rue du Serpont (B-6800 Libramont)	125
Total:	125

Luxembourg, le 15 octobre 2008.

Pour extrait conforme

Signature

Monsieur Mario CHIARELLO, employé, demeurant à B-6717 Thiaumont, 129, La Chavée,
cède à

Monsieur Martial MERNIER, employé, demeurant à B-6800 Libramont, 87, rue du Serpont,

Toutes ses trente (30) parts de la société à responsabilité limitée TALK FINANCE s.à r.l., avec siège à Capellen, RCSL
B 88.106,

Le prix de cession est fixé à 3.000 (trois mille) EUR.

Le cédant déclare avoir reçu le prix de cession intégral et en donne bonne et valable quittance.

Suite à cette cession le cédant déclare n'avoir plus aucune revendication quelconque ni contre la société ni contre le
cessionnaire qui devient propriétaire des parts cédées avec tous les droits et devoirs y attachés à partir de ce jour.

Le cessionnaire déclare parfaitement connaître le bilan et le compte des pertes et profits de la société et n'avoir aucune
revendication de quelque nature contre le cédant.

Le cessionnaire donne à l'instant décharge de son mandat au gérant technique, ce qui sera en plus confirmé à la première
assemblée générale de la société.

Fait à Capellen, le 15 octobre 2008 en trois exemplaires.

Lu et approuvé

Signature / Signature

Le cédant / Le cessionnaire

Référence de publication: 2008152879/723/35.

Enregistré à Luxembourg, le 11 novembre 2008, réf. LSO-CW03369. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080180564) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 décembre 2008.

La Jolla Capital Management S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**Capital social: EUR 125.000,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 92.019.

Extrait rectificatif concernant un associé de la Société

Contrairement à ce qui a été publié en date du 18 décembre 2007 au Registre de Commerce et des Sociétés de
Luxembourg, sous la référence L070162748.05, il y a lieu de noter que le siège social de Green Cove Capital Management
SarL, en tant qu'associé de La Jolla Capital Management SarL, est au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, et non
au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg.

Luxembourg, le 24 novembre 2008.

Laetitia Ambrosi.

Référence de publication: 2008152005/9168/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2008, réf. LSO-CX00253. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080179439) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 5 décembre 2008.